

Basilica - eclesia - ecclesia : étude de stratigraphie linguistique

Autor(en): **Aebischer, Paul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **27 (1963)**

Heft 105-106

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399310>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BASILICA. ECLESIA. ECCLESIA

ÉTUDE DE STRATIGRAPHIE LINGUISTIQUE

A Alfredo Schiaffini, très amicalement.

Si nombreux qu'aient été les travaux, plus ou moins longs mais tous pleins d'intérêt, qui ont été consacrés aux mots *basilica* et *ecclesia* dans les langues romanes et les territoires adjacents, il manque encore une étude d'ensemble qui traite de la succession dans le temps et dans l'espace, non seulement des deux termes que je viens de mentionner, mais des trois qui figurent en tête du présent article : *ecclesia*, en effet, n'a jamais attiré que l'attention passagère et distraite des savants. Si grâce aux Jud et aux Schiaffini, nous sommes renseignés sur la présence et la signification de *basilica* dans les Grisons, le Frioul, et ailleurs en Italie ; si Bartoli et Skok ont mis en lumière des éléments précieux relatifs à la vitalité de ce mot dans le latin de Dalmatie ; si Pârvan, Pușcariu, Procopovici et d'autres ont relevé sa présence et son intérêt dans les parlers roumains ; si Jud encore, en particulier, a souligné la lutte de *chiesa* contre *ghiesa* en Italie et d'*église* contre *glise* en France, tous ces auteurs se sont cantonnés dans des domaines restreints, si bien que, sans compter que notre information reste essentiellement fragmentaire, il manque une vue panoramique du problème que pose, au long des siècles, la dénomination d'« église » en tant que bâtiment destiné au culte, problème intéressant pour le linguiste sans doute, mais plus encore pour l'historien de notre civilisation qui est, qu'on le veuille ou non, une civilisation chrétienne.

Déficiences de documentation qui plus d'une fois, a provoqué de graves erreurs de perspective. Un exemple. A sa magistrale étude sur l'histoire de la terminologie ecclésiastique en France et en Italie, Jakob Jud a fait suivre une carte¹ dont le titre même, « Invasion du mot *česa* (= *chiesa*) dans la Haute-Italie » indique le sens et la raison d'être. Nous y touchons

1. J. Jud, *Sur l'histoire de la terminologie ecclésiastique de la France et de l'Italie*, in *Revue de linguistique romane*, t. X (1934), carte VII, après la p. 62.

pour ainsi dire du doigt la réalité de ce que ce savant nous dit alors qu'il explique ladite carte, à savoir que « quoique les noms de lieu ainsi que les témoignages de Boerio s'accordent pour assurer l'existence de l'ancienne forme *gesa* dans le dialecte de la ville de Venise, les deux sujets que notre enquêteur a interrogés ont répondu par *cesa*, forme refaite sur *chiesa* » : c'est-à-dire que la forme littéraire camouflée par le patois a bel et bien occupé la « métropole dont le patriarche, successeur de celui d'Aquilée, a joué un rôle décisif dans l'histoire ecclésiastique de la Vénétie », *cesa* ayant en effet pris possession des territoires épiscopaux de Padoue, de Vicence et de Vérone qui dépendent de Venise ; que si Bellune a renoncé à *gesa* en faveur de *cesa*, « le processus de nivellement phonétique n'est pas encore achevé, puisque *gesa* résiste de son mieux dans les paroisses rurales » ; que dans le Piémont par contre on en est encore « aux premières escarmouches que se livrent dans les villes la forme autochtone *gesa* et l'intrus patoisé : *cesa* », puisque « les deux sièges épiscopaux de Coni et de Turin viennent d'abandonner la forme ancienne », mais que l'innovation *cesa* « n'a pas encore réussi à pénétrer dans la campagne qui s'obstine à maintenir son *gesa* traditionnel » ; qu'enfin « seule la grande province ecclésiastique actuelle de Milan offre l'aspect d'une zone intacte où les positions du mot ancien *gesa* ne sont pas encore ébranlées », Milan, Côme, Lugano continuant à user du *gesa* ancestral ¹.

Tout cela est parfaitement dit. N'empêche que ce n'est qu'un aspect très partiel, et partiellement inexact, du vaste problème qui nous préoccupe. Car s'il est vrai que Turin et Coni constituent des îlots où *cesa* a été parachuté en plein territoire de *gesa*, Jud ne signale sur sa carte qu'un seul *gesa* isolé au milieu du domaine de son adversaire : celui du point 453 (Sologno) dans les Apennins parmesans. Or l'*AIS* le flanque d'un autre *gesa*, dans la localité voisine de Cámpori (point 511) ². Mais, chose plus importante, ces deux restes ne sont pas seuls dans leur genre, puisque, à cheval sur les Marches, le nord de l'Ombrie et l'est de la Toscane, les points 557 (Esanatoglia), 546 (Pietralunga), et 556 (Loreto près de Gubbio), ainsi que le point 535 (Civitella-Benazzone) appartiennent eux aussi au type *gesa* ; que ce type se retrouve jusque sur les bords de l'Adriatique, à Sant'Elpidio a Mare, et qu'enfin M. Scheuermeyer a noté au point 536 (Mercatello) un *gyéza* vieilli à côté du moderne *kyéza*. Toutes

1. J. Jud, *art. cit.*, p. 59-60.

2. *AIS*, carte n° 783 (*La chiesa*).

formes qui nous obligent à conclure que jadis l'aire de *gesa* a dû englober, non seulement l'Émilie et la Romagne, mais les Marches et sans doute aussi tout ou partie de la Toscane et de l'Ombrie.

Il serait donc vain d'insister sur le caractère fragmentaire de l'esquisse qu'a fait Jud de la lutte de *lesa* contre *gesa* dans le nord de l'Italie. Vain de lui reprocher de n'avoir pas utilisé l'ensemble des données que pourtant lui offrait son propre *magnum opus*, l'*AIS* ; vain encore de remarquer que, dans le cas qui nous occupe, il a dédaigné les renseignements précieux que peuvent fournir les chartes médiévales. Reprenons plutôt le travail ab ovo, et constatons que si nous voulons tenter d'élucider le problème de la superposition dans la Romania des trois termes qui ont désigné l'« église » — et qu'il soit clair une fois pour toutes que lorsque je parlerai d'« église », il s'agira toujours du bâtiment servant au culte chrétien, et jamais de la communauté des fidèles —, il nous faudra d'abord étudier dans tous ses détails la carte n° 783 (*La chiesa*) de l'*AIS*, puis voir comment les résultats que nous obtiendrons cadreront avec ceux que fournit la carte n° 453 (*Église*) de l'*ALF*, avec ce que nous savons des dénominations de l'« église » dans les autres pays romans, puis compléter ces informations forcément incomplètes du fait qu'elles déterminent la seule extension actuelle des mots signifiant « église », en recourant à l'aide de la toponymie et surtout à celle, précieuse entre toutes, des chartes médiévales. Il est de bonne méthode, me semble-t-il, pour qui prétend résoudre un problème de linguistique, de le poser dans toute son étendue, étendue spatiale et étendue temporelle, et de faire appel à toutes les sources d'information dont on peut disposer, plutôt que de n'en considérer qu'une partie et de céder à la tentation des brillantes hypothèses, dont l'éclat est généralement des plus fugaces.

Commençons par l'examen de la carte de l'*AIS*. Le sud de l'Italie, c'est-à-dire la Sicile en entier, les provinces méridionales jusqu'à la latitude de Rome, le Latium et les Abruzzes, la Toscane, l'Ombrie et les Marches, la Romagne dans toute son étendue et l'Émilie, ne connaissent guère que le type *kyeza*, *teza*. Seules exceptions : en Calabre les points 760, 761, 762, 765 et 771, en Campanie les points 715, 720 et 724, les points des Marches et du nord de l'Ombrie dont nous avons parlé et enfin les points 511 et 453 de l'Apennin toscan-émilien, qui tous ont des formes telles que *gyézya* (Saracena, point 762), *gēsya* (Acerno, point 724), qui postulent un gl-initial et non un cl-. Nous avons vu que les points précités de la moitié septentrionale de la péninsule doivent être considérés comme

étant des restes d'une couche antérieure au *chiesa* actuel ; quant au nap. et au calabr. *ghiesia*, M. Rohlfs a dit qu'ils « dürften ihr *g* norditalienischen Einflüsse...zu verdanken haben ¹ ». Nous reviendrons là-dessus. Ces détails n'ont d'ailleurs pour nous qu'une importance secondaire. Car c'est la bigarrure qui se fait jour à l'ouest d'une ligne Plaisance-La Spezia au sud du Pô, et qui s'accroît sur tout le domaine linguistique italien situé au nord de ce fleuve, qui est surtout intéressante, puisqu'elle apparaît surtout dans ces régions alpestres toujours si pleines d'enseignements du fait des archaïsmes qu'elles conservent. Si le canton du Tessin ne connaît que le type *gesa*, celui-ci ne franchit pas les Alpes : les Grisons n'ont que *baselga*. Mais c'est le nord-est de la plaine padane et ses appendices septentrionaux en particulier qui présentent un ensemble complexe de phénomènes. *Chiesa* y a réduit à la portion congrue deux types différents : le type *geza* d'abord, qui n'est plus représenté que par six points qui sont, pour qui va de l'ouest vers l'est, *gêzia* aux points 323 (Predazzo), 313 (Penia) et 325 (Cencenighe), *žêzia* au point 316 (Zuel, près de Cortina d'Ampezzo), *yêzia* à Pozzale (point 315) et *dêza* à Claut (point 326). Type qui lui-même a repoussé vers le nord et l'est une zone avec *gl-* initial, zone qui s'est trouvée ainsi divisée en deux tronçons l'un alpestre comprenant les points 310, 311, 322 et 315 qui ont encore leur *gl-*, tandis que les points 305, 312 et 314 l'ont fait passer à *dl-*, l'autre proprement frioulan, dans lequel des formes telles que *glêzia* (Forni Avoltri), *glêzië* (Udine) se rencontrent des Alpes jusqu'aux environs de Trieste, avec les points 318, 320, 327, 329, 337, 348, 338, 339, 349 et 359. C'est dire qu'au nord du Pô l'*AIS* atteste pour « église » la présence de quatre types plus ou moins différents ² quant à leur base ou à leurs caractéristiques phonétiques : *baselga* particulier aujourd'hui aux Grisons, qui doit représenter le type le plus ancien, puisqu'il est le plus excentrique ; *glêzia* qui le suit chronologiquement, puisqu'il est évident qu'avec son *gl-* conservé il est antérieur au type *gezia*, celui-ci étant évidemment plus ancien que le *teza* moderne.

Telles sont en tout cas les conclusions que permet l'application du théorème bien connu des aires latérales. Mais on sait que le problème de l'antériorité, ou non, de *basilica* sur *ecclesia* a été âprement discuté, et

1. G. Rohlfs, *Historische Grammatik der italienischen Sprache*, vol. I, Bern, s. d. [1949], p. 299, § 179.

2. Voir, pour d'autres mentions d'« église », Th. Gartner, *Handbuch der rätoromanischen Sprache und Literatur*, Halle a. S., 1910, p. 262.

qu'il l'est encore. Un savant roumain, Vasile Pârvan, en 1911 déjà, se basant sur le fait qu'*ecclesia* était le seul terme désignant l'« église » qui figurait sur les inscriptions de l'Illyrie romaine, sur celles en particulier retrouvées à Sirmium et à Remesiana ¹, en avait conclu que ce mot avait dû y précéder *basilica*. Conclusion qui n'entendait certes préjuger que du latin oriental : en réalité, c'est Jud surtout qui donna à la thèse de l'antériorité d'*ecclesia* l'appui de son incontestable autorité. En effet, étudiant l'ensemble de la terminologie chrétienne, le savant zuricois lui trouve une triple source : source greque, pour *baptizare*, *cæmeterium*, *episcopus ecclesia* ; groupe constitué par des mots latins faits sur des modèles grecs, tels que *quadragesima* et *quingagesima* ; néoformations latines enfin, comme *area* « cimetière » ou *vasceillum* « cercueil ». Constatant que le vocabulaire chrétien des Grisons use de *basilica* et non d'*ecclesia*, de *quingagesima* et non pas de *pentecoste*, de *plebe* et non de *parochia*, il s'est donc demandé si l'on pouvait prétendre de ces indices qu'ils nous éclairent sur l'époque à laquelle les Grisons avaient été christianisés. Question qu'il résout par l'affirmative, en se basant sur les considérations qui suivent. *Ecclesia*, remarque-t-il d'abord, a été appliqué à l'« église, bâtiment » à partir du III^e siècle ; ce n'est que plus tard, au début du IV^e, qu'apparaît pour « église » un mot nouveau, *basilica*, presque en même temps en Orient et en Afrique, mot qui « das durch reichlich bildlichen Gebrauch bedeutungsschwere *ecclesia* zu entlasten scheint ». Mais selon lui, *basilica* n'est pas un synonyme absolu d'*ecclesia* : il est utilisé surtout pour les désignations des sanctuaires consacrés à la mémoire de tel saint. Ce sont des *basilicae* de ce genre que l'on rencontre partout dans la partie parlant latin de l'empire, à Rome, à Milan, à Tours : ce qui n'empêchait pas que *basilica*, au sens plus général d'« église », n'ait été connu que des régions extrêmes de cet empire, en Dalmatie, dans les Aples rhétiques, en Roumanie. Ce qui s'explique, conclut Jud, par ce fait que les régions à organisation ecclésiastique puissante, concentrée surtout dans les villes, comme le sud et le centre de l'Italie, le midi de la France avec Lyon, l'Espagne orientale encore, c'est-à-dire en un mot ce qu'il dénomme « les provinces méditerranéennes », avaient conservé *ecclesia* « église », et que seules les parties dans lesquelles, avant le IV^e siècle, ne vivaient que des chrétiens isolés et non groupés, soit les Alpes rhétiques, la Roumanie, la

1. V. Pârvan, *Contribuții epigrafice la istoria creștinismului daco-roman*, București, 1911, p. 87.

Pannonie, la Gaule septentrionale, adoptèrent *basilica*, terme qui n'avait pas eu à y supplanter *ecclesia*, puisque ce dernier y était encore inconnu. Il conclut donc — je cite textuellement — : « So gelangen wir denn zur Ansicht : Romanisch Bünden bewahrt bis heute die lateinische Kirchensprache aus der zweiten Hälfte des vierten und dem Anfang des fünften Jahrhunderts mit einer Treue wie kein anderes romanisches Land ¹ ».

Conclusions qui ont été acceptées tout d'abord par M. Schiaffini ², qui cependant n'a pu, et avec raison, s'empêcher de faire quelques sérieuses objections, quand il remarque par exemple que « non si capisce bene, senza ricorrere a restrizioni arbitrarie, 'come mai i Grigioni, la Dalmazia e la Rumenia (che serbano...una terminologia cristiana dei secoli iv-v) vi testimonino *basilica* col valore sic et simpliciter, di 'chiesa » ³, puis plus récemment par M. Glättli, lequel résume la thèse de son maître en disant que « nur in den Teilen des Imperium romanum, in denen vor dem 4. Jahrhundert wohl einzelne Christen, aber nicht festgefügte Christengemeinden bestanden, also im rätischen Alpengebiet, in Rumänien, Pannonien und in Westfrankreich, vermag das neue Wort *basilica*, dem hier kein alteingewachsenes *ecclesia* den Platz streitig macht, durchzudringen. Während in Südgallien mit Lyon als kirchlichem Mittelpunkt *ecclesia* infolge der frühzeitigen und intensiven Christianisierung schon festen Fuss gefasst hatte, fiel in Nordfrankreich die Christianisierung erst in der Zeit, als die *basilicae* aufkamen, also ins 4.-5. Jahrhundert, so dass hier der neue Terminus sich eher festsetzen konnte. Nicht umsonst fehlen in Südgallien, Mittel- und Süditalien *basilica*-Ortsnamen fast vollständig. In den Mittelmeerprovinzen des römischen Reiches, die dem Einfluss des griechischen Orients offen standen, hat sich frühzeitig der geheiligte Ausdruck der altchristlichen Kirche, *ecclesia*, festgesetzt » ⁴. Ajoutons qu'antérieurement à M. Glättli, M. von Wartburg, traitant d'*ecclesia* dans son *FEW*, s'était rallié à la solution proposée par Jud ⁵, ce qu'avaient fait

1. J. Jud, *Zur Geschichte der bündner-romanischen Kirchensprache*, in *XLIX. Jahresbericht der historisch-antiquarischen Gesellschaft von Graubünden*, Jahrg. 1919, p. 9-12.

2. A. Schiaffini, *Intorno al nome e alla storia delle chiese non parrocchiali nel Medio Evo (A proposito del toponimo « basilica »)*, in *Archivio storico italiano*, anno LXXXI (1923), p. 31, 32 et 37, note 1.

3. A. Schiaffini, *art. cit.*, p. 34.

4. H. Glättli, *Probleme der kirchlichen Toponomastik der Westschweiz und Ostfrankreichs*, in *Romanica Helvetica*, vol. V, Paris, etc., 1937, p. 97.

5. *FEW*, III, p. 263.

également soit Pușcariu ¹ soit Procopovici ²; et plus récemment enfin, M. Schorta, avec quelque restriction mentale, semble-t-il, a lui aussi accueilli favorablement la théorie de l'antériorité d'*ecclesia* sur *basilica* ³.

Mais elle a suscité bien vite des contradicteurs. Dès 1925, en effet, Bartoli avait admis que, dans notre couple, c'était *basilica* qui représentait l'élément plus ancien, et qu'*ecclesia* ne représentait qu'une innovation; il s'était élevé avec sa véhémence coutumière contre ces « studiosi valenti » qui, à tort selon lui, avaient imaginé qu'*ecclesia* avait précédé *basilica* ⁴. Plus tard il a repris et développé son argumentation dans divers articles ⁵, dans l'un desquels, comparant le rapport *basilica-ecclesia* à celui d'*equa-caballa*, il conclut que l'antériorité d'*equa* « risulta sicuramente dalla cronologia dei testi e altrettanto sicuramente dalla geografia delle aree », tandis que la précédence de *basilica* sur *ecclesia* « si può dedurre in primo luogo dalla geografia delle aree e molto meno sicuramente dalla cronologia dei testi » ⁶. Opinion qui fut aussi celle de Skok, qui a mis en lumière le fait que dans les actes des synodes de Spalato, qui se tinrent en 530 et en 533, actes conservés malheureusement dans des copies très tardives, c'est *basilica* qui est employé au sens d'« édifice destiné au culte chrétien », alors qu'*ecclesia* n'y a que la valeur de « communauté chrétienne; évêché » ⁷. Opinion qui enfin fut acceptée en Roumanie tant par Densusianu ⁸ que par Papahagi, qui conclut sa brève et excellente étude par ces mots : « Drept încheiere, socotim că în latina vulgară forma basilica e mai veche

1. S. Pușcariu, compte rendu de J. Jud, *Zur Geschichte...*, in *Dacoromania*, vol. I (1920-1921), p. 436.

2. Al. Procopovici, *Din istoria reporturilor noastre dialectale* in *Dacoromania*, vol. IV (1924-1926), p. 40.

3. *Dicziunari rumantsch-grischun*, vol. II, p. 230.

4. M. Bartoli, *Introduzione alla neolinguistica*, in *Biblioteca dell' « Archivum romanicum »*, ser. II, vol. 12, Genève, 1925, p. 53.

5. Voir entre autres M. Bartoli *Le tre basolche di Ragusa e la coppia basilica ed ecclesia*, in *Iz Dubrovačke prošlosti zbornik u čast M. Rešetara*, in *Dubrovnik*, vol. II (1930-1931), p. 413-427, et le même, *Studi sulla stratificazione dei linguaggi ario-europei*, in *Archivio glottologico italiano*, vol. XXV (1931-1933), p. 35.

6. M. Bartoli, *Accordi antichi fra l'albanese e le lingue sorelle*, in *Studi albanesi*, vol. II (1932), p. 20.

7. P. Skok, *Iz mojega « Glossarium-a mediae et infimae latinitatis regni Chroatiae »*, in *Šišićev zbornik. Mélanges Šišić*, Zagreb, 1929, p. 47-48.

8. O. D[ensusianu], dans un compte rendu de diverses études de Bartoli paru dans *Grai și suflet*, vol. II (1925-1926), p. 406.

decât *ecclesia*.. și că pentru romanitatea balcano-carpatină *basilica* rămâne singurul termen cunoscut pentru « casa Domnului » ¹.

Le problème qui nous intéresse serait résolu *ipso facto*, certes, si l'antériorité de *basilica* sur *ecclesia*, ou le fait contraire, ressortait avec évidence des textes mêmes qui usent de ces mots, et si ces textes étaient exactement datables. Mais ce n'est hélas pas le cas, étant donné que pour *ecclesia* il n'est pas toujours facile de faire le départ entre les différents sens que peut avoir ce terme, et de préciser à coup sûr les dates les plus anciennes où il s'agit, sans qu'on puisse se tromper, de « bâtiment du culte ». Ce n'est qu'avec trop de raison que Ferrua a observé que l'article *basilica* du *Thesaurus* est incomplet et défectueux : il l'a démontré en mettant au jour deux exemples de ce mot ², antérieurs à ceux que cite ce recueil, exemples qu'il a tirés de deux documents officiels rédigés en Afrique « nel corso delle varie inchieste, che dovevano accertare se alcuni vescovi avessero veramente nel 303 consegnato ai magistrati pagani le Sacre Scritture », le premier de ces documents étant les *Acta purgationis Felicis*, qui contient une attestation datée du 19 janvier 314, mais relative à un fait survenu en 313, où il est question de *basilicas* ³, et le second consistant en une autre attestation, écrite par le même magistrat qui a rédigé la précédente, et dans laquelle celui-ci déclare avoir expédié peu après cette date de 303 une lettre où nous retrouvons *basilica*. Et enfin, note Ferrua, les *Gesta apud Zenophilum*, dans un passage relatif à l'année 320, usent elles aussi de *basilica* ⁴. Si bien que, très justement, cet auteur a conclu que « i citati esempi di *basilica* sono anteriori alle splendide basiliche fondate da Costantino a Roma, dopo l'editto di Milano », et que « perciò è errata... l'ipotesi secondo la quale il nome *basilica* per 'aedes sacra' sia sorto in seguito e per influsso di quelle basiliche ⁵ », cette dernière conclusion s'imposant moins que la première, puisque, comme M. Glättli l'a observé, *basilica* ne fait tache d'huile qu'après la fondation

1. T. Papahagi, *Basilica-ecclesia*, in *Omagiu lui J. Bianu*, București, 1927, p. 288, article dont je dois la connaissance à l'amabilité de M. H. Mihăescu.

2. A. Ferrua, *I più antichi esempi di basilica per « aedes sacra »*, in *Archivio glottologico italiano*, vol. XXV (1931-1933), p. 142-143.

3. *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum*, vol. XXVI, Vindobonae, 1893; C. Ziwsa, *S. Optati Milevitani libri VII. Appendix decem monumentorum ueterum ad Donatistarum historiam pertinentium* p. 199, l. 11, et p. 200, l. 1.

4. *Op. cit.*, vol. cit., p. 193, l. 24.

5. A. Ferrua *art. cit.*, p. 143-144.

des basiliques constantiniennes, et qu'il est bien improbable que les *basilicae* africaines d'Aptungi, de Furni et de Zama aient eu un rayonnement suffisant pour provoquer une nouvelle dénomination de l'« église »¹.

N'empêche que *basilica* « église » était connu au moins en Afrique dès les toutes premières années du IV^e siècle. Selon Bartoli, d'autre part, le premier exemple sûr d'*ecclesia* « église » serait de peu postérieur², puisque M^{me} Mohrmann l'a signalé chez le Syracusain Flavianus Vopiscus en 330. Il importe d'ajouter que selon ce savant, qui est sans doute le meilleur connaisseur du lexique ecclésiastique de cette époque, *ecclesia* est assez fréquent dans les sermons de saint Augustin, mais que ceux-ci usent aussi de *basilica*, quoiqu'un peu moins souvent, si bien qu'on a le sentiment, dit-elle, étant donné « die Weise, in der die beiden Wörter Augustin verwendet werden, doch durchaus den Eindruck, dass sie beide den Hörern Augustins gleich geläufig waren ». Toutefois, remarque encore M^{me} Mohrmann, « haben wir die Tatsache anzuerkennen, dass das Wort *ecclesia* = Kirchengebäude bereits im Jahre 330 in Syrakus eine solche Verbreitung gefunden hatte, dass es von einem Heiden aus der Christensprache übernommen konnte ». En bref, et malgré les allégations de Jud, nous concluons qu'en attendant de nouvelles lumières, il est impossible de soutenir qu'*ecclesia* a précédé *basilica*, le contraire paraissant être plus vraisemblable : dans un travail récent, M^{me} Mohrmann a simplement dit qu'« *ecclesia* ou *basilica* désignent l'église chrétienne, *templum* étant grevé du souvenir du culte païen »³ : et cet *ou* est d'une prudence justifiée.

La base sur laquelle Jud a tenté de construire son hypothèse est donc des plus fragiles, puisqu'il n'est nullement prouvé qu'*ecclesia* « église » a précédé d'un demi-siècle environ *basilica* dans ce même sens, et qu'il semble même qu'il faille attribuer une légère antériorité à *basilica* sur son concurrent. Force nous est donc de reprendre le problème linguistique posé par ces deux mots et de voir s'il n'est pas susceptible d'une autre solution.

Or il faut bien constater que l'hypothèse proposée par le savant zuricois est boiteuse, inexacte et inutilement compliquée. D'une part, en effet, selon lui, *basilica* serait un néologisme reçu par celles des parties de

1. H. Glättli, *op. cit.*, p. 96.

2. M. Bartoli, *Accordi antichi...*, p. 86. Chr. Mohrmann, *Die altchristliche Sondersprache in den Sermones des hl. Augustinus*, 1. Teil, Nijmegen, 1932, p. 106.

3. Chr. Mohrmann. *Études sur le latin des chrétiens*, Roma, 1958, p. 62.

l'Empire qui ont été christianisées en un second temps, en un moment où *ecclesia* n'était déjà plus le mot courant; d'autre part, comme il n'a pu nier l'existence, attestée en particulier par la toponymie, de *basilica* dans une grande partie de la Gaule entre autres, il admet que dans cette région, sous l'influence de centres tels que Lyon, Tours, Bordeaux, ce terme aurait cédé la place au plus ancien *ecclesia*¹. En d'autres termes, nous serions en présence d'un double paysage : de celui d'abord des zones extrêmes de l'Empire, lesquelles n'auraient jamais connu que *basilica*; de celui ensuite des aires plus anciennement christianisées, qui auraient vu, dans un climat d'*ecclesia*, foisonner un peu partout les *basilicae*, qui auraient bientôt été étouffées, anéanties par le mot plus ancien.

Voyons donc, sans parti pris, ce que nous enseignent les faits. Jud lui-même constate l'existence de *basilica* dans les aires latérales que constituent la Dacie, la Dalmatie, la Rhétie, l'Irlande, où l'on a dit *baislec*, *baslec*, pour « église »². Mais ces aires ont-elles été de tout temps séparées les unes des autres, ont-elles toujours été des aires isolées, novatrices? Ont-elles toujours été seules à dire *basilica*, à être isolées les unes des autres par de vastes étendues d'*ecclesia*? Chose bizarre, c'est Jud lui-même qui a établi ce fait-ci, que la toponymie nous enseigne que *basilica*, à une époque ancienne, a dû être connu de la plus grande partie de l'Italie septentrionale, de la plus grande partie aussi de la Gaule. Il a consacré en effet une longue note aux toponymes italiens, français et suisses remontant à *basilica* : en Italie, il a relevé la présence, d'abord dans le sud avec un seul et unique *Baselice* aux environs de Bénévent puis dans le centre avec quelques exemples toscans et émiliens, puis dans la plaine padane, en Lombardie, dans le Tessin, la Vénétie et le Frioul. Rien dans le Piémont, dit-il : c'est que nous avons là « dasselbe Gebiet, das in Oberitalien am reichsten mit *chiesa*-Ortschaften ausgestattet ist ». En résumé, conclut-il, « es ist unverkennbar dass die Dichtigkeit der *basilica*-Namen von Westen gegen den Nordosten Oberitaliens langsam zunimmt ». Pour la France, il remarque que les toponymes de ce type « verteilen sich ganz eigenartig über das Land », puisque à sa connaissance le sud n'a presque aucun nom de lieu remontant à *basilica*, qu'il en est de même de l'extrême nord-est, de l'Alsace et de la Lorraine, tandis qu'« am dichtesten liegen sie in Westfrankreich und strahlen von Tours nach Norden und dem

1. J. Jud, *art. cit.*, p. 12.

2. J. Vendryes, *De hibernicis vocabulis quae a latina lingua originem duxerunt*, thèse de la Faculté des Lettres de Paris, Lutetiae Parisiorum, 1902, p. 92.

Zentrum aus », mais que « auch die Westschweiz kennt *basilica*-Namen, welche von Westen aus die Brücke zu Rätien bilden wie die tessinischen von der Lombardei zu Bünden » ¹.

Nous devons à deux autres savants d'avoir complété plus tard ces données assez fragmentaires. Pour la Suisse, la France et la Belgique, M. Glättli a procédé à une recherche consciencieuse ² à laquelle je renvoie le lecteur : je noterai seulement que M. Vincent signale un toponyme *Basilica* dans le Cantal, sans qu'il donne à ce propos de référence précise ³. Ce qui est plus important, c'est de constater que *Basilica* se retrouve comme nom de lieu un peu partout sur territoire galloroman, du Hainaut à la Haute-Garonne, de la Charente-Maritime à la Suisse romande, du département de la Loire à celui de la Manche. Seuls, au nord, les départements du Nord, de la Seine-Inférieure et de l'Oise semblent ne point le connaître, de même qu'un premier groupe constitué par l'Aube, la Haute-Marne, la Côte-d'Or, la Saône-et-Loire et le Rhône, et un second, plus important, puisqu'il est formé de l'ensemble des départements de la Loire-Inférieure, de Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Indre-et-Cher, groupe qui se continue plus au sud par la Creuse, l'Allier et le Puy-de-Dôme. Au sud d'une ligne Bordeaux-Genève, on ne trouve des *Basilica* que dans la Loire, le Cantal (au dire de M. Vincent), le Gers et la Haute-Garonne, mais notre toponyme paraît être inconnu aux environs de Bordeaux, en Septimanie et en Provence, dans le Dauphiné et la Savoie. Prétendre toutefois, comme l'a fait Jud, que *Basilica* est surtout connu de l'ouest de France me semble inexact — je reviendrai sur ce point —, de même qu'il me paraît difficile d'attribuer à Tours l'introduction de ce toponyme, ou mieux de ce nom commun devenu toponyme, dans l'ouest, puisqu'il n'apparaît, ainsi que nous l'avons vu, ni en Indre-et-Loire, ni dans les départements voisins.

Pour l'Italie ensuite, M. Schiaffini a précisé les indications fournies par Jud, sans les modifier dans leur essence. Lui aussi, en effet, n'a rencontré que de très rares cas du toponyme *Basilica* dans la moitié sud de l'Italie ⁴ ; lui aussi a constaté que les exemples s'en faisaient un peu plus fré-

1. J. Jud. *art. cit.*, p. 23-24, note 1.

2. H. Glättli, *op. cit.*, p. 103-109.

3. A. Vincent, *Toponymie de la France*, Bruxelles, 1937, p. 330, § 863.

4. Voir aussi pour la Calabre, G. Alessio, *Saggio di toponomastica calabrese*, in *Biblioteca dell' « Archivum romanicum »*, ser. II, vol 25, Firenze, 1939, p. 44.

quents en Toscane ¹, en Émilie et en Lombardie ², plus fréquents encore — au moins si l'on considère l'extension du territoire — en Vénétie ³ et dans le Frioul ⁴. Il est vrai que pour cette dernière région ce savant s'est demandé si les noms de lieux du type *Basilica* qu'on y trouvait ne reflétaient pas plutôt des *βασιλικαὶ ὁδοί*, des « strade regie...o imperiali ⁵ » ; mais cette hypothèse n'ayant été retenue ni par Serra ⁶, ni par Prati ⁷, ni tout récemment par M. Olivieri ⁸, qui serait tout au plus disposé à admettre « solamente per le poche *Basilica* di Calabria, Puglia e Campania...come già parve anche allo Schiaffini, l'ipotesi di una origine bizantina », nous ne distinguerons pas ces *Basilicae* frioulanes de celles du reste de l'Italie septentrionale.

Seul par conséquent le Piémont n'aurait pas connu le toponyme en question. Mais Serra, dans le compte rendu qu'il écrivit de l'importante étude de M. Schiaffini, a mis au jour des matériaux qui permettent de constater que l'ouest de la plaine padane ne s'est pas différencié du reste. Si un *Basocha* (*Bažóka* en dialecte local) de Vestignè, attesté par une mention de 1739, ne doit son nom qu'à une église dédiée à saint Germain ; s'il ne s'agit par conséquent que d'une dénomination analogique, due aux sanctuaires de ce saint existant en France, nous avons par contre un *Basilica* à Lugnacco en 1718, un *Basiglia* à Vialfrè en 1714, un *Basilica* à Caresma en 1802, ainsi qu'un *Obaxiglam* (< apud Basilicam) à Tortone au ix^e siècle. Cas qui s'ajoutent à des formes anciennes de *basilica* nom commun qu'il a relevées dans divers textes des xi^e-xiii^e siècles et qui s'appliquent

1. Cf. S. Pieri, *Toponomastica della valle dell'Arno*, in *Reale Accademia dei Lincei, Appendice al vol. XXVII*, 1918, *dei Rendiconti della Cl. di scienze morali, storiche e filologiche*. Roma 1919, p. 333, et le même, *Toponomastica delle valli del Serchio e della Lima*, in *Atti della R. Accademia Lucchese di Scienze, Lettere ed Arti*, n. s., t. III, Pisa, 1936, p. 119 et 120.

2. Voir D. Olivieri, *Dizionario di toponomastica lombarda*, Milano, 1931, p. 94.

3. Voir D. Olivieri, *Saggio di una illustrazione generale della toponomastica veneta*, Città di Castello, 1915, p. 309.

4. Voir A. di Prampero, *Saggio di un glossario geografico friulano dal V al VIII secolo*, in *Atti del Reale Istituto veneto di scienze, lettere ed arti*, t. VII, ser. Va, Venezia, 1880-1881, p. 823-824, et A. Prati, *Spiegazioni di nomi di luoghi del Friuli*, in *Revue de linguistique romane*, t. XII (1936), p. 54-57.

5. A. Schiaffini, *art. cit.*, p. 27 et 59-63.

6. G. D. Serra, compte rendu de l'article de A. Schiaffini, in *Dacoromania*, vol. III, (1923), p. 949.

7. A. Prati, *art. cit.*, p. 55.

8. D. Olivieri, *La terminologia relativa al villaggio, al borgo, alla parrocchia...*, in *Archivio storico lombardo*, ser. VIII, vol. X (1960), p. 8.

à des églises de Tortone, Saluzzo, Scarnafigi, ainsi qu'à un diminutif *Basaluzzo*, *Basiligutia* en 1014, localité des environs d'Alessandria. Et Serra, qui connaissait dans ses plus infimes détails la toponymie du Piémont, n'a pas craint d'ajouter que ce n'était là qu'un choix, qu'une recherche plus diligente allongerait certainement ¹. Si bien que nous concluons que *Basilica* nom de lieu a laissé des traces, soit dans le vocabulaire toponymique moderne, soit dans celui du moyen âge, tant en Toscane que dans toute l'Italie septentrionale.

Mais ce n'est pas qu'en France et en Italie que nous le rencontrons. Pour l'Espagne, en effet, M. Menéndez Pidal a noté que si *Basilica* nom commun n'est attesté que dans des textes médiévaux, la toponymie en a gardé le souvenir jusqu'à nos jours avec un *Baselgas* près de Grado (Asturies) et un *Veselga* aux alentours de Murviedro (Valence) ², et qu'il n'y a pas jusqu'au sud du Portugal qui ne conserve un *Baselga*, qui s'y serait forcément implanté dès avant l'arrivée des Arabes ³.

Résultats imposants et importants, par conséquent, que fournit la toponymie romane quant à l'aire de dispersion du type qui nous intéresse. Résultats partiels néanmoins, puisque si nous savons désormais que *Basilica* «église» a été connu en Italie de l'Arno aux Alpes, des Pyrénées au nord de la France, à l'exception, répétons-le, d'une bonne partie du sud et en particulier de la Provence; si nous savons que ce mot a dû être usé dans la péninsule ibérique également, nous n'avons jusqu'ici aucun renseignement chronologique au sujet de l'emploi de ce mot. Quand apparaît-il dans cet immense territoire? Quand y disparaît-il? La toponymie ne pouvant nous assurer que d'une chose, qu'il y a existé, force nous est de recourir à une autre source de renseignements si nous voulons avoir quelque information sur son histoire diachronique. Il ne nous reste qu'à dépouiller patiemment — long travail trop fréquemment délaissé par les linguistes, pour qui seuls comptent les enquêtes dialectales, les dictionnaires, les atlas, au pis-aller les documents littéraires à condition qu'ils soient pourvus d'index et de glossaires — les recueils de chartes des différents pays considérés. Du moins partons-nous en guerre avec quelque espoir : étant donné que les *Basilica* toponymes sont des faits, et qu'ils n'ont pu voir le jour que pour autant que la langue commune connaissait *basilica* nom commun, il y a des

1. G. D. Serra, compte rendu cité, p. 944-945.

2. R. Menéndez Pidal, *Orígenes del español*, 3^e édit., Madrid, 1950, p. 246, note 2.

3. J. L[eite] de Vasconcellos, *Romanço mozarabico*, in *Revista lusitana*, vol. XI (1908), p. 354.

chances que nous retrouvions des *basilica*, à une époque plus ou moins ancienne, dans ces chartes dont le latin n'avait pu s'empêcher d'emprunter quelque élément à la langue de tous les jours, surtout s'il s'agissait — et c'est le cas pour *basilica* — d'un terme du langage ecclésiastique.

Ce n'est pas l'âme de *basilica* qui m'intéresse ici, ce n'est que son corps ; ce n'est pas le sens précis qu'a pu avoir le mot au cours des siècles — sens qui sans doute a varié plus d'une fois — mais c'est sa présence dans telle ou telle région, que j'entends documenter. Résumant les conclusions auxquelles était parvenu M. Schiaffini, M. Olivieri a écrit que *basilica*, dès le début se serait « *differenziato più di ecclesia*, da quello di *plebs* : che si assegnò fin dal sec. III et IV, alle chiese costituite nel capoluogo del « *pagus* » ; mentre nei vici e nelle villae non si trovano ricordati che dei « *tituli* », o delle « *basilicae* » (anche degli « *oratoria* ») ; più tardi anche « *capellae* ». Di modo che *basilica*, in particolare, anche meglio di « *ecclesia* », sarebbe stato nome riservato a « chiesa non cattedrale, né parrocchiale, senza fonte battesimale » ¹. Mais le savant toponymiste admet qu'il résulte du matériel même recueilli par M. Schiaffini « che almeno alcune delle *basilicae* nostre furono, forse posteriormente, fornite di fonte battesimale » : et de citer le cas de S. Maria di Monte Velate, près de Varèse, appelée « *basilica S. Marie* », qui était desservie par un archiprêtre, tel encore celui d'une « *basilica* », avec une église dédiée à saint Cassien dans la Garfagnana, mentionnée en 796, et qui fut élevée au titre de « *plebs baptismalis* » antérieurement à 839. M. Schiaffini a lui-même admis du reste que « qualche *basilica* dell'Alta Italia può...essere senz'altro 'chiesa', e da epoca relativamente antica ² ». C'est dire combien il serait difficile dans la pratique de préciser pour chaque cas ce qu'était réellement une *basilica* : nous aurons l'occasion de constater que fréquemment les textes dont nous disposons usent, et de ce mot, et d'*ecclesia*, et d'*oratorium*, pour désigner un seul et même édifice. Pour nous, je le répète, c'est avant tout l'aire occupée par *basilica* qui retiendra notre attention : il n'est pas invraisemblable que tant dans l'usage commun que dans le lexique des scribes *basilica* et *ecclesia* étaient souvent de purs synonymes.

Les textes que j'ai dépouillés sont le plus souvent des originaux ; mais nous aurons affaire aussi à des copies. Si ces dernières ne sauraient fournir des bases sûres à qui voudrait les utiliser pour étudier un phénomène de

1. D. Olivieri, *art. cit.*, p. 6.

2. A. Schiaffini, *art. cit.*, p. 40.

phonétique ou de morphologie, du fait que le texte original a pu être modifié peu ou prou par le copiste, le danger par contre est presque nul, ou en tout cas infiniment moindre, pour qui s'en sert en vue de l'examen d'un fait lexicographique. Si *basilica* par exemple, figure dans une copie du xvii^e siècle d'un original plus ancien de neuf cents ans, il y a gros à parier qu'il ne s'agit pas là de l'intervention du moderne copiste, mais qu'il n'a fait que transmettre le mot qui figurait dans l'original.

Si rares que soient les chartes longobardes se rapportant à la Haute Italie, nous n'en possédons pas moins quelques-unes qui nous informent sur la vitalité qu'y montrait alors *basilica*. Le mot apparaît une première fois dans une charte datée de Pavie en 714, conservée par une copie du xii^e siècle, charte dans laquelle il est question de la « *basilica* Beati Gregori », c'est-à-dire, comme le note Schiaparelli, du monastère de S. Gregorio de cette ville ¹. Un original de 735 a été « actum Uianino ad *basilica* », soit à Vianino, près de Fidenza, et un autre, daté de Campione la même année, mentionne « Lazarius uir religiosus clericus *basilice* Sancti Iohannis Aniasce », toponyme qui désignerait d'après l'éditeur ou Biasca ou Agno dans le canton du Tessin ². Deux originaux, l'un de 735 encore et l'autre de l'année suivante, parlent tous deux de la « *basilice* Beati Sancti Petri apostoli sitam Uarissio », soit Varzi (Plaisance) : mais il existe dans la teneur de ces deux textes une variante fort intéressante, puisque le premier est « actum ad suprascripta *baselica* », tandis que le second est « actum a suprascripta *ecclesia* ³ ». Pour l'année 737, nous disposons de nouveau de deux originaux, relatifs à Vianino : l'un mentionne « Romoald...presbiter...*baselicae* Beatissimi Petri apostoli situm Uarisso » et a été « actum Uianino ad *baselica* », et l'autre parle lui aussi de la « *baselice* Beatissimi Petri apostoli situm im suprascripto Uarissio », et a été également « actum Uianino, ad *baselica* Sancti Antonini ⁴ ». Avec une charte de 742, conservée par une copie du xiii^e siècle, nous passons à Milan et à sa « *basilice* Sancti Ambrosi », le mot *basilica* figurant à trois autres reprises dans le texte, à l'exclusion d'*ecclesia*. Et, la même année, nous retournons à la « *basilicae* Beati Petri » de Varzi, ladite charte ayant été dressée « ad ipsa *baselica* in Uarissio ⁵ ». Tandis que les chartes

1. L. Schiaparelli, *Codice diplomatico longobardo*, vol. I, Roma, 1929, p. 57.

2. L. Schiaparelli, *op. cit.*, vol. cit., p. 174 et 176.

3. L. Schiaparelli, *op. cit.*, vol. cit., p. 178 et 187-188.

4. L. Schiaparelli, *op. cit.*, vol. cit., p. 189 et 202.

5. L. Schiaparelli, *op. cit.*, vol. cit., p. 230 et 232.

qui suivent n'usent que d'*ecclesia*, *ecclesia* — nous en reparlerons —, ce n'est qu'en 756 que nous retrouvons dans un original une mention de la « *baselice* Sancti Tzenoni sita in fundo Campilioni », c'est-à-dire Campione, cette *basilica* étant désignée dans ce même texte par les mots « *oracolum* Sancti Tzenoni ¹ ».

Si maintenant nous parcourons les chartes publiées au tome II du *Codice diplomatico* de Schiaparelli, qui contient des documents s'étalant entre les années 757 et 774, nous constatons, toujours pour l'Italie septentrionale, une raréfaction de *basilica* qu'accompagne une prolifération d'*ecclesia*, *ecclesia*. Sans doute retrouvons-nous en 758 la « *baselica* Sancti Petri » de Varzi, puis vers 761 — le texte est connu par une copie du XII^e siècle — les cas nouveaux pour nous d'une « *basilica* Sancti Desiderii » et d'une « *basilice* Sancte Eufemie » à Brescia, puis en 768 à Monza (dans une copie du XI^e siècle) la « *basilice* beate... Agathe sita intra Modicia » accompagnée d'une « *basilica* Sancte Anastasiae », puis à Pavie en 769 (copie du X^e siècle) la mention d'un certain « Garoin...custus ipsius *basilice* Sancti Iohannis », puis la même année la « *basilicae* beatissimi et Confessoris Christi Tzenoni » de Campione, puis à Bergame aux environs de l'an 772 une « *basilica* Sancti Casiani ² » : mais c'est tout. Ce qui veut dire que si ces chartes longobardes démontrent l'existence de *basilica* au VIII^e siècle un peu partout en Émilie et en Lombardie, elles prouvent aussi que dès cette époque le mot était en butte aux attaques redoutables de son concurrent *ecclesia*, *ecclesia*. Sans doute, à la fin de ce siècle et même plus tard *basilica* se maintient-il encore çà et là, à Bergame en particulier, où nous trouvons en 785 « *foras prope cives Bergome prope baselica* S. Andree », en 800 « *basilica* sancti Alexandri de Pergamo », en 806 « *basilica* beati apostoli et evangeliste Iohannis ædificata intra hac Bergamo civitate ³ » : il n'en est pas moins vrai que le sanctuaire de Campione que nous connaissons bien est qualifié d'« oratorio » en 803, et que l'église de S. Alessandro à Bergame est appelée « *ecclesia* » en 816 ⁴. Et pourtant *basilica* n'est pas hors du jeu, puisque à Pavie en 824 il est fait mention et de la « *basilice* sancti Benedicti » et de la « *basilice* sancti Victoris », de même qu'à Milan à la fin du X^e siècle encore — j'ai cru inutile de dépouiller les chartes intermédiaires — on rencontre en 996 à

1. L. Schiaparelli, *op. cit.*, vol. cit., p. 365.

2. L. Schiaparelli, *op. cit.*, vol. II, Roma, 1933, p. 13, 89, 249, 288 et 297.

3. *Codex diplomaticus Langobardiae*, col. 113, 131 et 152.

4. *Op. cit.*, col. 148 et 172.

Bergame la « *basilice* et canonice sancti Vincentii... Bergamo qui est mater ecclesia », en 997 à Milan la « *basilice* sancti Georgii », la « *basilice* sancti Basiani », la « *basilice* sancti Blasi », et à Lodi la « *basilica* sancti Stefani » ; à Milan de nouveau, la même année, la « ecclesia *basilice* sancti Ambrosii » et la « *basilice* sancte Dei genitricis Virgo Maria » ; qu'il est question, toujours à Milan et toujours en cette année 997, des « presbyteros, qui per tempore in eadem *basilicas* oficiales fuerint ¹ ». Enfin, en l'an mille sont mentionnées la « *basilice* Sancti Victoris » et la « *basilice* Beati Christi confessoris Ambrosii » à Milan ; quant à Bergame, je ne puis citer que les noms de l'« ecclesie...sancti Alexandri » et de l'« ecclesie beati martiris Vincentii » : ce n'est que dans la campagne environnante, à Vezza, qu'une charte mentionne la « *baxilica* sanctorum Ambrosi et Supliciani...in loco Vecianica ² ».

Le *Codex diplomaticus Langobardiae* s'arrêtant à cette date, il n'est pas possible de savoir ce qui s'est passé plus tard dans l'ensemble de la Lombardie en ce qui concerne la fortune de *basilica*. Mais nous pouvons le deviner. En cette extrême fin du XI^e siècle, le mot ne résiste plus qu'en quelques rares points, à Milan, aux alentours de Bergame : mais cette ville même, comme Monza, l'a déjà remplacé par *ecclesia*. Il est caractéristique en tout cas qu'en 994 un texte relatif à Lodi parle d'abord de la « *basilica* sancti Bassiani que est constructa suburbium hujus civitate Laude », puis de l'« *ecclesiam* sancti Basina ³ », et que les documents postérieurs provenant de cette ville ne connaissent plus qu'*ecclesia*. Si fréquent qu'ait été l'usage de *basilica* aux VIII^e, IX^e et même X^e siècles, le mot est en réalité moribond en l'an mille.

Mais ce n'est pas qu'en Lombardie qu'il est attesté. A Padoue ou aux alentours, nous trouvons en 829 — le texte n'est conservé que par une copie du XIV^e siècle — une « *basilica* beati Georgii », et en 955 encore une « *basilica* sancte Marie...in castro de Adice maiore », c'est-à-dire à Vangadizza ⁴. A Parme, une charte mentionne la « *basilica*... que est ad onorem Sancti Nicomedis martiris » en 923 ⁵ ; à Reggio, s'il est question en

1. *Op. cit.*, col. 191, 1594, 1628, 1646 et 1648.

2. *Op. cit.*, col. 1713, 1723, 1743 et 1745.

3. C. Vignati, *Codice diplomatico laudense*, parte 1^a, Milano, 1874, p. 36 et 47.

4. A. Gloria, *Codice diplomatico padovano dal sesto secolo a tutto l'undecimo*, Venezia, 1877, p. 13 et 66.

5. G. Drei, *Le carte degli archivi parmensi dei sec. X-XI*, vol. I, 2^a ediz., Parma, 1930, p. 94.

881 de la « *basilica* beati S. Michaeli sita infra canonica S. Marie ¹ », ce n'est cependant plus que *eclesia* qu'utilisent les chartes postérieures. A Novare, la situation est intéressante : en effet, si un document original de 885 cite la « mater *eclesia* sancte Marie site Nouaria », le « *custodem ipsam ecclesiam* ² », et si la mention de « inter hanc ticinensem civitate non longe a *basilica* sancti Brancacii » en 899 ³ ne prouve pas grand-chose, puisqu'elle a trait à Pavie et non point à Novare, voici au contraire que pour cette ville et son district nous disposons en 963 de « Grauius archipresbiter de *eclesia* plebis sancti Petri sita Vico Masunico, de « *custodem basilice* sancti Ambrosii sita uico Gebuin », soit Vigevano, et de « *basilice* sancti Gaudenti », de même qu'en 967 sont citées la « *basilice* sancti Petri qui est constructa in loco et fundo Tornengo », c'est-à-dire Tornaco et, dans deux autres chartes de la même année, la « *basilice* sancti Petri qui est constructa...in...loco... Caronno » et la « *basilice*... in uico Gebuin ⁴ ». Ainsi encore est-il question, dans cette même région, d'une « plebe sancte Marie que est constructa ipsa *basilica* infra castro Grauelona » et d'une « *basilice* sancti Martini » en 970, d'une « *basilice* sancti Uictoris et sancti Iulii scitas in insula sancti Iulii », soit à Orta, et d'une « *basilica* sancti Uictoriis... infra castro Agredate » en 970 encore, d'une « *basilice* sancti Clementi qui est constructa infra ciuitate Nouaria » en 976, d'une « *basilice* sancti Martini et sancti Nazarii scita eodem loco Uuilingo », soit Olengo, en 978 ; de nouveau de la « *basilice* sancti Clementi » de Novare en 980, de la « *basilice* sancti Petri » de Tornaco en 982, de la « *basilice* sancti Michaelis archangeli » d'Olengo en cette même année. Mais ici aussi l'usage de *basilica* dans les chartes dépasse à peine l'an mille, puisque pour le début du XI^e siècle je n'ai rencontré dans les documents novarais qu'une « *baxilica* sancte Dei genitricis Marie mater *eclesie* qui est fundata in ciuitate Nouaria » accompagnée de « in predicta *baxilice* », « in eadem *basilica* sancte Mariae », mais aussi d'« *ipsius ecclesie* sancte Marie » dans un texte de 1003 et, en 1019, « *baxilicas* sancti Uincentii », à Novare encore ⁵. C'est dire que dans cette ville *basilica* a disparu en même temps qu'à

1. P. Torelli, *Le carte degli archivi reggiani fino al 1050*, Reggio Emilia, 1921, p. 47.

2. F. Gabotto, A. Lizier, etc., *Le carte dello archivio capitolare di Santa Maria di Novara*, vol. I, in *Biblioteca della Società storica subalpina*, LXXVIII, Pinerolo, 1913, p. 20.

3. F. Gabotto, A. Lizier, etc., *op. cit.*, vol. cit., p. 29.

4. F. Gabotto, A. Lizier, etc., *op. cit.*, vol. cit., p. 87, 93, 95 et 97.

5. F. Gabotto, A. Lizier, etc., *op. cit.*, vol. cit., p. 128, 130, 135, 138, 140, 148, 150, 164, 197 et 247.

Milan, métropole à laquelle elle était si liée historiquement et linguistiquement. Par contre à Asti, où pourtant les chartes anciennes ne font pas défaut *eclesia*, *ecclesia* est la règle et *basilica* l'exception : je n'ai pu relever en effet qu'un « *basilica* una qui est edificata in onore sancti Gaudenti sita uilla Alliano », soit à Agliano, et « *basilica*-edificata in onore sancti Pancracii » dans un original de 948, un « *basilica* sancti Eugenii constructa infra castro Teljole » en 974, « *basilice* sancti Pauli... in loco et fundo Riuacciola » en 980¹, exemples qui, mieux encore que ceux, plus tardifs, mentionnés par Serra, prouvent que cette partie du Piémont elle aussi a dû connaître, à une époque ancienne, le mot *basilica*.

Si les rares documents toscans du VII^e, qui ne nous sont du reste parvenus que dans des copies, ne connaissent que *ecclesia*, *eglesia* « église », il n'en est pas moins exact que dès le début du siècle suivant *basilica* apparaît fréquemment. En 715 — ce texte n'étant connu que par une copie du IX^e ou du X^e siècle — à côté d'*oraculum* et d'*ecclesia* évidemment, sont mentionnées la « *basilica* Sancti Simpliciani in Sestano », la « *baselica* in onore sancti Ampsani », la « *baselica* Sancti Uincenti in fundo Bonuspagi », les « *basilicas* Sancti Petri et Sancti Vincenti » dépendant de l'« *ecclesia* Sanctae Mariae Alteserre »² ; en 716 (de ce document, nous n'avons plus qu'une copie du XVII^e) apparaît la « *baselica* Sancti Petri, locus ubi dicitur Neure », c'est-à-dire Pieve a Nievole (Lucques)³ ; en 718 (cette fois encore, nous n'avons de ce texte qu'une copie du VIII^e siècle), il est question de la « *bassilica* Beati Sancti Prosperi martheris sita in loco qui dicitur Interacula » : mais la charte continue en faisant état des « omnibus ribus uel officiis ad ipsam *ecclesiam* pertinentibus », tout en utilisant encore trois fois *basilica*, *bassilica*⁴. Mais tôt après *eclesia* est usité presque exclusivement : jusqu'à la fin de la période longobarde, je n'ai relevé dans le recueil de Schiaparelli qu'un unique cas toscan de *basilica*, celui de « Bonuald de uico Turrite *basilice* Sancti Cassiani, sita in loco qui uocitator ad *Basilica*, finibus Castrinouo », c'est-à-dire Pieve Fosciana, près de Castelnuovo di Garfagnana : et cette charte originale a été « actum ad *eclesia* Sancti Cassiani »⁵, en 772. Des mentions qui précèdent, nous pouvons sans

1. F. Gabotto, *Le più antiche carte dello archivio capitolare di Asti*, in *Biblioteca...*, XXVIII, Pinerolo, 1904, p. 116, 187 et 193.

2. L. Schiaparelli, *op. cit.*, vol. I, p. 63 68, 75 et 76.

3. L. Schiaparelli, *op. cit.*, vol. cit., p. 86.

4. L. Schiaparelli, *op. cit.*, vol. cit., p. 88 et 89.

5. L. Schiaparelli, *op. cit.*, vol. II., p. 370-371.

doute déduire que *basilica* a existé en Toscane comme au nord des Apennins, mais qu'il y a disparu devant *eclesia* un siècle ou même deux siècles plus tôt.

Il faut donc s'attendre à ne rencontrer *basilica*, plus au sud, que dans des documents fort anciens : et c'est bien ce qui se passe. Quoique, pour le Latium et l'Ombrie nous ne possédions que peu de matériel diplomatique remontant aux IX^e et X^e siècles, et que ce matériel ne nous soit parvenu que dans des cartulaires de beaucoup postérieurs aux originaux, notre mot n'y est pas absolument inconnu. Si le *Chronicon farfense* de Gregorio di Catino en use à plusieurs reprises, sans qu'il soit possible, malheureusement, d'attribuer une date aux textes qui contiennent *basilica*, lorsqu'il dit, à propos de la destruction du monastère de Farfa, que « *basilice* alie absque maiore quinque ibi erant, quarum una, que adhuc stat, in honorem santi Petri constructa » lorsqu'il mentionne une « *basilicam* atque refectorium » et une « *basilice* quam ipse papa [saint Sylvestre] fecerat via Ardeatina, fundum Rosarum, alie vero *basilice* in Urbe », une fois cependant on peut établir que c'est de 920 que date la mention du « territorii Furconini ad *Basilicas* », où notre mot est du reste déjà devenu toponyme ¹. Mais le *Regestum* compilé par le même moine nous permet de nous faire une idée plus précise sur l'époque à laquelle au nord de Rome on utilisait *basilica*, puisqu'il n'apparaît que dans trois documents du VIII^e siècle : dans un acte daté de 747 où il est fait mention d' « ipsa *basilica* », dans une vente effectuée en 749 relative à un « casalem in Sabinis qui nominatur Paternus cum casis... et oliuetum, et *uassilecam* », dans un texte de 761 provenant de Rieti, où l'on parle de la « *basilicam* beatae Christi martyris Agates... una cum casella prope ipsa *basilica* », et en 764 enfin, alors que sont mentionnées « silvas... seu et *basilicam* Sancte Eugeniae ² ».

Et c'est tout. C'est tout dans le temps pour la moitié nord de l'Italie, et c'est tout dans l'espace, étant donné que les documents les plus anciens du *Codex diplomaticus Cavensis* n'ont pas trace de *basilica*, et qu'ils ne connaissent qu'*eclesia* sous de multiples variantes graphiques. Inutile d'ajouter que les autres recueils de chartes méridionales, comme l'important *Codice diplomatico barese*, le *Codex diplomaticus Cajetanus*, les *Regii Neapolitani archivi monumenta* n'ont pas le moindre exemple du mot, ne serait-ce

1. U. Balzani, *Il Chronicon farfense di Gregorio di Catino*, vol. I, Roma, 1903, p. 30, 222 et 320 ; vol. II, p. 234.

2. I. Giorgi e U. Balzani, *Il Regesto di Farfa di Gregorio di Catino*, vol. II, Roma, 1878, p. 42, 36, 54 et 59.

que parce que les documents qu'ils contiennent sont tous trop récents. Il s'ensuit que si nous résumons, en partant de Rome, les résultats obtenus jusqu'ici, nous constatons que *basilica* a été employé très anciennement dans le Latium, l'Ombrie, la Toscane, régions pour lesquelles le mot est attesté jusqu'au VIII^e siècle ; qu'au nord des Apennins et jusqu'aux Alpes il apparaît un peu partout, et qu'il s'y maintient au moins dans certaines zones jusqu'aux alentours de l'an mille. En un mot, notre enquête diplomatique ne fait que confirmer, en les précisant, les constatations auxquelles conduisait la toponymie ; et la conclusion de cette première partie de ces recherches ne peut être que celle-ci : que le *baselga* rhétoroman actuel ne nous apparaît comme isolé que parce que de Rome aux Alpes *basilica* a été remplacé au cours des siècles par un concurrent, qui est évidemment *ecclesia*.

Avant toutefois d'entreprendre cette démonstration, il nous importe de savoir ce qui s'est passé en Gaule d'abord, puis dans la péninsule ibérique : deux régions romanes où, nous le savons, la toponymie permet de détecter comme en Italie la présence d'une couche ancienne de *basilica*. Examen que je réduirai autant que possible, étant donné que nous savons désormais que *Basilica* toponyme présuppose de toute évidence *basilica* nom commun.

Précisons avant tout quelques faits généraux relatifs à la christianisation de la Gaule. Comme l'a dit Imbart de la Tour, s'il « est possible qu'avant la paix de l'Église, dans quelques cités comme Lyon, Arles, Vienne, Marseille, Autun, Reims, Paris, Toulouse, où dès le III^e siècle l'épiscopat est établi, de petits groupes religieux se soient formés hors du chef-lieu de la cité », fait qui du reste, comme l'observe cet historien, « ne nous est attesté par aucun témoignage, et qu'au contraire un texte ancien, la *Passio sancti Saturnini* nous dit « qu'à l'époque de Dèce, le nouveau culte n'était encore célébré que dans un petit nombre de villes », car « la tradition..., la menace perpétuelle d'une persécution, l'obligation de se dissimuler rendaient impossible l'organisation de toute autre église que l'église urbaine ¹ », ce n'est qu'au début du IV^e siècle, ainsi qu'en témoigne une constitution du concile d'Arles en 314 ², que l'on peut constater l'existence d'églises rurales, d'abord dans l'ancienne Narbonnaise, province où l'orga-

1. Imbart de la Tour, *Les origines religieuses de la France. Les provinces rurales du IV^e au XI^e siècle*, Paris, 1900, p. 5.

2. Imbart de la Tour, *op. cit.*, p. 3.

nisation épiscopale était avancée ¹, tandis que dans les provinces de la Gaule proprement dite les fondations d'église paraissent plus récentes : à Tours, « il n'y a même pas de cathédrale avant l'évêque Litorius, qui transforme en basilique la maison d'un sénateur, et c'est par saint Martin que sont édifiées les premières églises rurales du diocèse, puisque, au moment où il commence ses missions, tout le centre et tout l'ouest de la Gaule étaient païens » ². Si donc « il est permis d'attribuer au VI^e siècle l'établissement d'un grand nombre d'églises rurales dans la Narbonensis I^a » ³, le christianisme ne paraît avoir pénétré dans les campagnes de la Viennensis qu'à partir du V^e siècle ⁴. Sans doute l'Aquitaine possédait-elle un certain nombre d'églises rurales au commencement de ce siècle déjà ; sans doute, dans le diocèse de Bordeaux, l'établissement d'églises chrétiennes sur la grande route de la Garonne paraît-il être même antérieur à l'an 400 : mais c'est le V^e siècle qui voit la fondation de sanctuaires ruraux dans la région du Jura, la vallée de la Seine, la région d'Autun, celle d'Auxerre ⁵, l'ouest aussi ⁶, tandis que la Belgica, qui eut à souffrir de multiples invasions, ne vit la fondation de paroisses rurales qu'au VII^e siècle, et qu'il en fut de même dans la partie nord de la Belgica secunda, alors que plus au sud, à Reims, Châlons, Noyon, Soissons, la christianisation paraît remonter à l'époque constantinienne ⁷.

En bref, l'épanchement de la foi nouvelle aurait eu lieu d'abord dans le sud jusqu'à Bordeaux ; plus tard, des centres tels que Lyon, Tours, Reims, contribuent eux aussi à sa propagation qui, au nord du territoire, a été retardée par les envahisseurs, Francs et autres. M. Glättli ⁸ a fait état d'un passage de l'*Itinerarium Burdigalense*, qui date de 333, où il est dit qu'à Jérusalem « iusso Constantinii imperatoris *basilica* facta est, id est *dominicum* », pour en conclure que *basilica* au IV^e siècle en Gaule était considéré comme un néologisme, qu'il n'y était pas utilisé comme dénomination habituelle de l'« église », puisqu'il y est glosé par *dominicum*. Mais c'est oublier que le latin de l'*Itinerarium* est du latin ecclésiastique normal, et

1. Imbart de la Tour, *op. cit.*, p. 6.

2. Imbart de la Tour, *op. cit.*, p. 7.

3. Imbart de la Tour, *op. cit.*, p. 12.

4. Imbart de la Tour, *op. cit.*, p. 12-13.

5. Imbart de la Tour, *op. cit.*, p. 20.

6. Imbart de la Tour, *op. cit.*, p. 22.

7. Imbart de la Tour, *op. cit.*, p. 25.

8. H. Glättli, *op. cit.*, p. 97-98.

que *dominicum* n'était qu'un terme connu de ce latin pour rendre l'idée d'« église »¹, un terme qui n'a eu qu'un emploi fugace : en d'autres mots l'auteur s'est cru en devoir d'expliquer *basilica* par son synonyme plus choisi, parce que *basilica* à ses yeux était plus commun, plus vulgaire. En 333, quelques années à peine après la paix religieuse, au moment précis où la nouvelle religion s'étendait dans le sud de la Gaule, c'était *basilica* déjà qu'on utilisait communément pour dire « église », tandis que *dominicum* n'avait qu'une existence littéraire.

Etudiant le développement du christianisme en Gaule, Imbart de la Tour a noté que les édifices du culte portent les noms d'« église, basiliques, oratoria, cellae, martyria »². Sans doute serait-il intéressant de dépouiller méticuleusement les textes qui fournissent ces renseignements : mais le résultat de ces recherches serait somme toute aléatoire, puisque nous ne serions qu'imparfaitement informés de l'usage populaire. En réalité, pour connaître ce dernier, qui pour nous est le seul important, nous ne disposons que de la géographie linguistique, ou mieux de la stratigraphie linguistique, le problème se réduisant pratiquement à ceci : pour la Gaule comme pour l'Italie, lequel, de *basilica* ou d'*ecclesia*, est plus ancien ? A cette question Jud, suivi de M. Glättli, a répondu en attribuant la préséance à *ecclesia*. A supposer même que cette réponse soit exacte, elle ne le serait en tout état de cause qu'à demi, puisque *église* présuppose *ecclesia*, et non pas *ecclesia*. Mais même alors, comment expliquer cette floraison de toponymes du type *Basilica*, comment expliquer la présence de *basilica* jusque dans les parlers celtiques des îles britanniques ?

Un des arguments majeurs de Jud, argument renforcé par M. Glättli, est que *basilica* apparaît en Gaule surtout dans l'ouest. Si l'on examine pourtant les listes des toponymes dressées par ces savants, on constate certes que la moitié occidentale de la Gaule comprendrait trente-huit toponymes remontant à *Basilica*, alors que la moitié orientale n'en aurait que vingt-trois. Différence sensible, je le concède, mais non telle qu'on soit en droit de conclure à une différence essentielle entre ces deux moitiés : cela d'autant moins que si l'on ajoute à ce nombre de vingt-huit les trois *Basilica* belges recueillis par M. Vincent et enregistrés par M. Glättli lui-même, et les huit toponymes de même origine catalogués par M. Glättli

1. Sur *dominicum*, voir Chr. Mohrmann, *Die altchristliche Sondersprache...*, p. 104-105, et V. Pârvan, *op. cit.*, p. 107.

2. Imbart de la Tour, *op. cit.*, p. 26.

encore pour la Suisse romande ¹, nous arrivons à un total de trente-cinq cas pour l'est du domaine français, nombre sensiblement égal à celui qui a été relevé dans la partie ouest.

Le moins qu'on puisse dire, par conséquent, est que d'après les renseignements dont on dispose actuellement, une division longitudinale de la Gaule, en ce qui concerne la vitalité de *Basilica* toponyme et subsequmment de l'histoire de *basilica* nom commun, ne permet aucune conclusion. Mais il n'en est pas moins vrai — et je suis le premier à le reconnaître — qu'il existe une divergence très nette dans le sens latitudinal, puisque les noms de lieux de ce type, comme nous l'avons vu, ne sont attestés ni en Provence, ni dans le Dauphiné, et qu'ils sont très rares au sud d'une ligne allant de Valence à Bordeaux. Mais s'ensuit-il que dans le Midi le mot n'ait jamais été connu ? Nous avons donné déjà sa vraie valeur au témoignage de l'*Itinerarium Burdigalense*. Au surplus, M. Glättli a signalé lui-même l'existence d'une inscription arlésienne datant de 530 relative à une « *basilica sancti Petri et Pauli* » ², et d'une autre, antérieure de quatre-vingts ans — elle est de l'année 455 — relative à une « *basilica in honorem sanctorum martyrum Vincenti Agnetis et Eulaliae* » à Béziers ³. Parlant de l'usage plus que fréquent que fait Grégoire de Tours de *basilica* dans ses écrits, le savant zuricois remarque sans doute que « auch bei ihm scheint das Wort vorwiegend Gedächtnisskirchen von Märtyrern und Heiligen zu bezeichnen und noch nicht zum allgemeinen Ausdruck für 'Kirche' geworden zu sein » ⁴ : mais, ce qui nous intéresse directement est que Grégoire mentionne la « *basilicam sancti Genesii* » d'Arles, la « *basilica sancti Saturnini* » de Toulouse, la « *basilicam beati Stephani* » de Marseille ⁵. Non seulement cet auteur applique ce terme à des sanctuaires de quelque importance élevés au centre de la Gaule : il s'en sert aussi pour désigner des lieux de culte du Midi. Très justement d'ailleurs M. Glättli reconnaît qu'à mesure qu'on avance dans le temps les indices se multiplient qui tendent à montrer, dans les écrits de saint Avit par exemple, « dass sich die Grenze zwischen *basilica* 'Grabkirche eines Heiligen oder Märtyrers, Gedächtnisskirche' und *ecclesia* als generellem Ausdruck für

1. H. Glättli, *op. cit.*, p. 109 et 103.

2. *CIL* XII, 936 ; H. Glättli, *op. cit.*, p. 98.

3. *CIL* XII, 4311 ; H. Glättli, *op. cit.*, loc. cit.

4. H. Glättli, *op. cit.*, p. 99.

5. *Gregorii episcopi Turonensis Historia Francorum*, in *MGH, Scriptores rerum merovingicarum* t. I, pars I, Hannoverae, 1884 (*Liber in gloria martyrum*), p. 257 et 256.

‘ Kirche ’ zu verwischen beginnen » : c’est dire que *basilica* « église quelconque » se multiplie dans la mesure exacte où les églises, rurales ou autres, se font plus nombreuses. Triomphe de courte durée, certes : si, comme le note M. Glättli, *basilica* « église » est fréquent dans les actes des conciles et qu’alors *basilica* et *ecclesia* sont devenus de vrais synonymes ¹, il a raison encore — ou presque, ainsi que nous le verrons bientôt — en remarquant que « der Bedeutungswandel zu *basilica* ‘Kirche’ ist abgeschlossen in karolingischer Zeit », et que « doch ist die Vitalität von *basilica* in diesem Zeitpunkt bereits erschüttert », du fait que « im 6. und 7. Jahrhundert geht von den kirchlich führenden Zentren Lyon, Tours, Bordeaux die grosse Bewegung der Vereinheitlichung der gallischen Kirchensprache zu Gunsten der offiziellen römischen Kirchenterminologie aus », et que « *ecclesia*, dem alterthwürdigen Wort der südgallischen und römischen Kirchensprache gelingt es, *basilica* den Platz mit Erfolg streitig zu machen ² ».

Ce serait chose aisée que de multiplier les indices relatifs à la vitalité ancienne de *basilica* dans la moitié sud de la Gaule. Lorsque M. Glättli reproduit certaines mentions de *basilicae* qu’il tire de l’index de la *Géographie de la Gaule* de Longnon, il ne cite que quelques noms : or cet index nous montre qu’en Auvergne seulement il n’y avait alors pas moins de sept *basilicae*, qu’il existait une *basilica* sancti Ferreoli à Brive, une *basilica* sancti Juliani dans le Limousin, une *basilica* sancti Vincenti à Agen ³. D’autre part le mot n’est certes pas inconnu des textes méridionaux postérieurs, puisque les actes du concile de Narbonne, en 788, mentionnent la « *basilicam* Sancti Justi et Pastoris », qu’un document de 804, dont nous n’avons plus qu’une copie (ce qui n’est que trop fréquent dans cette partie de la France) parle de la « sacrosanctae *basilicae*, qui est constructa in honore sancto Salvatore in... cella Gellonis », qu’un testament original de 813 cite la « *basilica* sancti Joannis, sancti Juliani », qu’en 834 il est question de « sanctae Mariae, cujus *basilica* sita est infra muros civitatis Narbonae », qu’en 838-840 il est de nouveau fait mention de la « *basilicae* Sancti Salvatoris » d’Aniane ⁴. Et les églises importantes ou celles faisant corps avec un monastère n’étaient nullement les seules à être désignées par ce mot : dans une charte de 821 environ, nous trouvons une « *vaselica*

1. H. Glättli, *op. cit.*, p. 100-102.

2. H. Glättli, *op. cit.*, p. 100.

3. A. Longnon, *Géographie de la Gaule au VI^e siècle*, Paris, 1878, p. 631-632.

4. Cl. Devic et J. Vaissète, *Histoire générale de Languedoc*, édit. Privat, t. II, Toulouse, 1875. Preuves, col. 54, 67, 81, 135, 185 et 210.

sanctorum apostolorum Petri et Pauli in ripa Argentidupri », et si dans la mention de la « villa Donacanum cum ipsa *baschea* qui ibidem fundata est in honore sancti Felicis », en 844, il n'est que presque probable que *baschea* soit une faute de copiste pour *basilica*, ce terme apparaît de nouveau clairement dans la citation d'un « montem Sancti Laurentii cum *basilica* in honore sancti ejusdem fundata » en 872 dans le comté d'Olot, en Catalogne, ainsi que dans celle de la « domum Sancti Martini, cujus *basilica* sita est in territorio Fenoliotense in locum ubi dicitur Bolicarnea » en 898. Quoique le terme réapparaisse presque un siècle plus tard, en 984, avec la « sacrosanctae *basilice*, qui est constructa in Aniano monasterio ¹ », on peut cependant dire qu'il est pratiquement éliminé des chartes languedociennes et roussillonnaises dès le troisième tiers du XI^e siècle, où il est remplacé — le cas de 841, où les deux termes coexistent, est déjà significatif — par *ecclesia*. Mais il est clair désormais que dans ce Midi comme ailleurs, *basilica* a été connu, bien connu, à une époque ancienne, même s'il n'a presque pas laissé de traces dans la toponymie.

Si même, du reste, nous ne disposons pas de ces multiples informations, la géographie linguistique à elle seule nous autoriserait à affirmer que *basilica* n'a pas pu être inconnu au sud de la Gaule. M. Menéndez Pidal, nous l'avons vu, a relevé quelques cas espagnols de *Basilica* : mais il a été le premier à recueillir, dans les cartulaires de Cardena, d'Escalona et d'autres lieux des dizaines de traces de *basilica* aux X^e et XI^e siècles ². Qu'il me soit permis de compléter son information en faisant état de quelques recueils qui n'avaient point encore paru alors qu'il rédigeait sa note, et qui attestent l'existence du mot dès le IX^e siècle. M. Floriano, dans les glossaires qui terminent les deux volumes de sa *Diplomática española del periodo astur*, note sans doute, tout d'abord que « la palabra *Ecclesia* es el más corriente y comprensivo de todos y se la emplea tanto para designar la Congregación Universal de los fieles, cuanto para significar específicamente el edificio dedicado al culto divino », mais ce terme, dans cette dernière acception, ajoute-t-il, a comme concurrent *basilica*, « empleada indistintamente y sin especial significado, según creemos ³ ». Puis, pour une période un peu postérieure, il remarque que « la palabra *basílica* (*baselica*) sigue empleán-

1. Cl. Devic et J. Vaissète, *op. cit.*, édit. cit., vol. cit., col. 135, 259 et 368 ; t. V. Preuves, col. 95 et 298.

2. R. Menéndez Pidal, *op. cit.*, édit. cit., p. 246, note 2.

3. A. C. Floriano, *Diplomática española del periodo astur (718-910)*, t. I, Oviedo, 1949, p. 546.

dose de una forma distinta para designar todo edificio de cierta categoría, dedicado al culto », et qu'il ne croit pas « que tenga una determinación jerárquica, ni otro especial significado ¹ ». Qu'il me suffise d'en citer quelques exemples parmi les plus anciens. En 818 (le texte n'est conservé que par une copie du XIII^e siècle) il est question de « Sancti Uincentii leuita... cuius *basilica* esse dignoscitur in uilla... Lentrobe, et nunc uocitatur Ostulata » ; en 831 (copie du XIV^e) une charte parle de l'« *ecclesia* id est domini et patroni nostro gloriose Sancte Marie, cuius *baselica* sita est in loco quod dicitur Barao, sibe et Sancto Petro, cuius *baselica* sita est in locum que dicitur Sexenia » — premier exemple de la synonymie d'*ecclesia* et de *basilica* — ; en 855 il est fait mention de « S. Romani episcopi et S. Petri episcopi, corum *baselicam* fundate sunt in loco qui dicitur Valle de Dondisle ² ». Pour démontrer la cohabitation et la synonymie de nos deux mots, qu'il me suffise de mentionner les cas de « his *baselicis* sanctis in uilla que dicunt Suancies, Sancto Salvatori, Sancto Matias..., Sancto Felici... », *basilicae* appelées quelques lignes plus loin « *ipsis sanctis ecclesiis* » en 870, ainsi que, en 882, celui de « Sancti Migaeli Arcangeli, cuius *basilica* fundamus in uilla quod uocitan Lauridosa » avec, dans ce même contexte, « *ubi ipsa ecclesia* fundamus » et « *ad ista ecclesia* ³ ». Cas de parallélisme qui se multiplient plus tard ⁴ — les mentions les plus récentes de *basilica* figurant dans le recueil de M. Floriano aux dates de 909 et 910 ⁵, ce qui veut dire qu'on les rencontre jusque dans les dernières chartes de la période que ce savant a étudiée. Mais, si j'en juge d'après le témoignage du cartulaire de San Pedro de Arlanza, l'usage de *basilica* s'est maintenu jusqu'au milieu du XI^e siècle en tout cas. De même, en effet, qu'il y est question en 912 des « *Sanctorum Apostolorum Petri et Pauli, quorum reliquie requiescunt, et in quorum honore vasselica* fundata est in suburbio que vocitant Lara », ainsi retrouve-t-on la « *baselica... Lara* » en 1042, 1044 et 1046 ⁶ : par contre, en 1042, ce sanctuaire est appelé « *ecclesia... Lara* », ce qui est également le cas en 1047 ⁷.

1. A. C. Floriano, *op. cit.*, t. II, Oviedo, 1951, p. 654.

2. A. C. Floriano, *op. cit.*, t. I, p. 152, 180 et 265.

3. A. C. Floriano, *op. cit.*, t. II, p. 63 et 139.

4. A. C. Floriano, *op. cit.*, vol. cit., p. 178 (889), 181 (891), 198 (895), etc.

5. A. C. Floriano, *op. cit.*, vol. cit., p. 385 et 387.

6. L. Serrano, *Cartulario de San Pedro de Arlanza*, Madrid, 1925, p. 11, 79, 87 et 96.

7. L. Serrano, *op. cit.*, p. 82 et 99.

Pour le Portugal, l'ensemble des faits qui nous intéressent se présente de façon analogue. Sans doute n'avons-nous guère, pour cette partie de la Romania, de chartes remontant au ix^e siècle. Il est toutefois symptomatique de constater la présence, dans un document relatif à Guimarães et daté de 870, document dont nous ne possédons qu'une copie, des noms d'une série de saints patrons dont on vénère les reliques dans la « *baselica sita et fundata... in villa Negrelus, territorio bracharensis* », sanctuaire appelé « *ipsa ecclesia* » quelques lignes plus bas¹. Symptomatique aussi, la fréquence de *basilica* dans les textes du ix^e siècle — je citerai simplement, en plus de l'exemple qui précède, « *baselice Sancti Martini episcopi, que est fundata in villa de Suylanes* » en 875, « *baselica fundamus in uilla quod uocitant Lauridosa* » en 882² — et du début du x^e, comme par exemple « *baselica fundata... in monasterio laurbanensis* » et « *baselica fundata in monasterio lauribanus* » dans deux chartes de 919, « *baselica fundata... in uilla Medina* » en 924, « *sancti Mameti et Sancti Pelagii, quorum basilica scita est in loco... lauribano* » en 928³. Mais on a déjà le sentiment très net que *basilica* appartenait surtout au formulaire des scribes, et qu'*ecclesia*, parfois *eclesia*, était au fond le terme préféré et déjà plus populaire : le fait est qu'un document de 922 parle d'une « *eglesia in uilla quos uocitant Eglesiola* »⁴, et que le texte de 924 qui mentionne la *basilica* de « uilla Medina », s'il a les mots « *baselica in supradicto loco* », use aussi de « *ipsam ecclesiam* ». *Basilica* apparaît surtout au début des chartes, après l'énumération souvent fort longue, des noms des saints patrons « *quorum basilica discernimus et fundamus loci illius* »⁵. Si cette formule a sa raison d'être dans l'exemple de 928 mentionné plus haut, où les saints sont au nombre de deux, et où leurs noms sont avec raison suivis de « *quorum basilica...* », cette indication est déjà plus figée dans un texte de 943 relatif au même sanctuaire où, dans l'expression « *in locum Sancti Mametis quorum basilica...* » ce saint est seul nommé : mais c'est dans une autre charte de cette année 943, dans laquelle il est question de l'« *ecclesia mea propria uocabulo quorum basilica fundata est subtus mons Petrosselo* »⁶ qu'il est clair

1. *Vimaranis Monumenta Historica*, partis I, edit. secunda, Vimarane, 1931, p. 1.

2. *Portugaliae Monumenta Historica, Diplomata et chartae*, vol. I, Olisipone, 1868, p. 3, 5 et 6.

3. *Op. cit.*, vol. cit., p. 14, 15, 18 et 21.

4. *Op. cit.*, vol. cit., p. 17.

5. *Op. cit.*, vol. cit., p. 1. La charte est datée dubitativement de 771 par les éditeurs.

6. *Op. cit.*, vol. cit., p. 29 et 31.

que le « quorum *baselica* » n'est que formule, formule que l'on utilisait tant pour les églises pourvues de plusieurs patrons que pour celles qui n'en avaient qu'un. C'est dire, en bref, que s'il est évident que *basilica* a été un mot connu et usité au Portugal comme en Espagne, et si on le rencontre encore, à Guimarães par exemple, jusqu'en plein XI^e siècle, avec des cas tels que « quorum *baselice* sita est in villa nuncupata Vimaranes » en 1058, « sancte Marie... cuius *basilica* fundata est in sede Bracara » en 1083¹, ce ne sont là que des vestiges d'un usage ancien et désormais pétrifié. Si donc je ne puis accepter l'hypothèse de M. Menéndez Pidal, qui voit dans *basilica* un terme particulièrement choisi, appliqué aux « templos que fundaban o restauraban en Oviedo les reyes asturianos del siglo VIII » et par les moines des X^e et XI^e siècles quand ils « elevan el lenguaje en los diplomas mas solemnes » — *basilica*, selon moi, étant au contraire, je le répète, un vocable archaïsant, reflétant un usage courant depuis longtemps disparu —, je crois que l'illustre romaniste a raison, pour l'Espagne, quand il attribue à l'influence des Clunisiens français sa disparition du vocabulaire des chartes. Tout au plus conviendrait-il d'admettre qu'au Portugal cette désaffection a eu lieu un peu plus tôt.

Il n'est pas sans intérêt de voir maintenant ce qui s'est passé à l'autre extrémité de la péninsule ibérique, dans ces vallées des Pyrénées catalanes qui n'eurent que peu à souffrir de l'Islam. Pour les comtés de Pallars et de Ribagorça, pour lesquels nous disposons du magnifique recueil de documents publiés par M. d'Abadal, nous rencontrons dès 834 la « *baselica* qui vocatur Sancti Pauli apostoli », sise en un endroit appelé « Stagnello » : et remarquons qu'en plus de cette formule, nous trouvons encore dans le contexte une « supranominata *baselica* Sancti Vincenti martiris » appelée quelques lignes plus haut, non pas *ecclesia*, mais « *domo* Sancti Vincenti », à Gerri². Mais déjà en 848, s'il est bien question dans un acte de la « *vaselica* Sancti Juliani, qui est fundata prope fluvio cujus vocabulum est Boseja », et si dans le contexte cette « *vaselica* » est de nouveau mentionnée, nous y rencontrons cependant une première intrusion d'*ecclesia*, avec « jam dicta *ecclesia* Sancti Juliani »³. Vingt ans plus tard, en 868, la scène change : *ecclesia* arrive en premier, avec « *ecclesia*, vocitata domum Sancti Vincentii... in locum ubi dicitur Insitile » : mais si le contexte donne

1. *Vimaranis Monumenta...*, vol. cit., p. 41 et 59.

2. R. d'Abadal i de Vinyals, *Catalunya carolingia*, vol. III. *Els comtats de Pallars i Ribagorça*, 2^a part, Barcelona, 1955, p. 285.

3. R. d'Abadal i de Vinyals, *op. cit.*, vol. cit., p. 302.

bien « *ipsius ecclesie vocitata Sancti Vincenti* », *basilica* apparaît néanmoins à propos d'une « *domum Sancti Andree, cujus basilica nos edificavimus in... Malezas* ¹ ». Sans doute retrouvons-nous *basilica*, écrit aussi *vaselica*, en 956, 962, 988, 987-995, 988-996 ², soit jusque dans les chartes les plus récentes publiées par M. d'Abadal : mais *ecclesia* est toujours là qui gagne du terrain, puisque un texte de la même période parle de la « *domum Sancta Maria vel Sancti Petri apostoli et... alias ecclesias qui sunt fundatas in monasterio Alaone* ³ ».

Si la disparition de *basilica* au profit d'*ecclesia* est un phénomène commun à toute la péninsule, je serais donc porté à croire néanmoins que cette disparition ne s'y est pas effectuée partout à la même époque. Ce qui du reste est d'importance secondaire, le point principal étant que toponymie et lexique médiéval s'entendent à merveille pour démontrer que *basilica* a été bien connu tant en Espagne qu'au Portugal, qu'il y a été employé très fréquemment, et déjà dans les plus anciennes chartes.

Un autre domaine roman, que jusqu'ici nous avons passé sous silence, mérite lui aussi quelques lignes : la Sardaigne. Dans son *Dizionario etimologico*, M.-L. Wagner enregistre, sous *basilika*, un unique exemple du mot, qu'il tire du condaghe de San Pietro di Silki, dans lequel il est question du « *piscopu Juste de Salvennor ki mi essiuit in somnu pro thuccarendela su clesia a uathilica...* ». « Voce dotta », a dit le savant linguiste ⁴. C'est possible : n'empêche qu'une charte de 1064, conservée par une copie, mentionne tant la « *basilica S. Mariae Dei genitricis Domini de loco quod dicitur Bubalis* » que la « *basilica et monasterio S. Benedictus, qui dicitur Caxinom* ⁵ ». Seuls exemples, certes, que j'ai pu relever : mais, étant donné que les chartes sardes antérieures à l'an mille sont plus que rares, il faut s'étonner, non pas que *basilica* n'y soit pas attesté plus fréquemment, mais plutôt qu'il en ait subsisté une mention.

Pour finir, un mot des trois parties de la Romania dans lesquelles *basilica* a subsisté jusque dans l'usage actuel ou dans celui d'hier : les

1. R. d'Abadal i de Vinyals, *op. cit.*, vol. cit., p. 349.

2. R. d'Abadal i de Vinyals *op. cit.*, vol. cit., p. 372, 383, 432, 442 et 445.

3. R. d'Abadal i de Vinyals, *op. cit.*, vol. cit., p. 444.

4. M.-L. Wagner, *Dizionario etimologico sardo*, vol. I, Heidelberg, 1960, p. 189. Sur cette forme, voir aussi le même, *Historische Lautlehre des Sardischen*, in *Beihfte zur Zeitschrift für romanische Philologie*, XLIII. Heft, Halle (Saale), 1941, p. 118, note 1.

5. *Historiae Patriae Monumenta, Codex diplomaticus Sardiniae*, t. I, p. 153.

Grisons, la Roumanie et la Dalmatie, ou mieux l'île de Veglia. Pour les Grisons, il serait aisé d'amonceler les exemples anciens du mot : contentons-nous de répéter que *baselga* y est courant encore aujourd'hui, et qu'il y a même eu un développement sémantique particulier ¹. Pour la Dalmatie, nous savons que *basilica* y est attesté très anciennement aussi : ajoutons que Bartoli a recueilli à Veglia *basalka*, *bassalca*, plus fréquemment *bazalka*, et d'autres formes secondaires ². Pour le latin d'Orient enfin, il n'y a pas que le roumain qui conserve *biserică* « église » : le mot se retrouve, comme veut bien me le faire savoir M. Mihăescu, en aroumain avec *băseăr(i)că* (plur. *băsériț' băseriți*), en méglénoroumain avec *băseărîcă*, *biserică*, *bisedrică*, *băserică* ³, et enfin en istroroumain avec *baserike* ⁴.

Les matériaux qui précèdent, en résumé, nous prouvent ceci, complétant et corroborant les données de la toponymie : que *basilica* a été connu, à des dates plus ou moins anciennes et jusqu'à des dates plus ou moins récentes mais la plupart antérieures à l'an mille, non seulement dans le latin d'Orient et de la Rhétie, mais dans cette partie de l'Italie qui va de Rome aux Alpes, ainsi que dans toute la Gaule et au sud des Pyrénées, de ces vallées catalanes si conservatrices jusqu'en Castille, aux Asturies, au Portugal, et enfin en Sardaigne. Si donc les domaines roumain et rhétique de *basilica* sont aujourd'hui isolés, ce n'est pas là un état original, mais le résultat au contraire d'un lent et long travail de désagrégation du domaine primitif du mot, effectué par *ecclesia*. En d'autres termes, les résultats obtenus tant par l'étude du vocabulaire actuel que par celle de la toponymie, et plus encore par le dépouillement des données fournies par les chartes anciennes démontrent lumineusement, pour l'ensemble, ou presque, de la Romania, l'antériorité de *basilica* sur *ecclesia* : c'est dire qu'une fois de plus Rhétie et Roumanie, aires latérales, n'ont fait que conserver une caractéristique lexicale ayant disparu ailleurs. Bartoli, bref, avait raison, alors que Jud, ayant tablé sur des indices incomplets, s'est fourvoyé.

*
* *

1. Voir J. Jud, *Zur Geschichte...*, p. 25.

2. M. Bartoli, *Das Dalmatische. II*, in *Kais. Akademie der Wissenschaften, Schriften der Balkankommission, Linguistische Abteilung*, V, Wien, 1906, col. 173.

3. Th. Capidan, *Meglenoromîni, III. Dicționar meglenoromîn*, București, 1935, p. 35.

4. S. Pușcariu, *Studii istroromîne. III*, București, 1929, p. 304.

Mais est-ce vraiment *ecclesia* qui s'est substitué à *basilica* ? Le problème est en réalité plus complexe qu'on a feint de le croire. Revenons à l'Italie, et réexaminons la carte « Chiesa » de l'*AIS*. A l'aire latérale *basilica*, s'accote non point l'aire *chiesa* < *ecclesia*, mais une aire complexe *gesa* < *ecclesia*. Car si l'aire *chiesa* s'avance fort au nord, jusqu'à Pejo (point 320) le long de la frontière lombarde, et plus à l'est jusqu'à Bellune et même à Ponte delle Alpi (point 336), cette pointe sépare pratiquement en deux, et une couche antérieure *glezia*, flanquée elle-même, au sud, de quelques restes du type *gêza*, qui est évidemment plus récent, ces deux types remontant tous deux cela va sans dire à *ecclesia*. Aire *ecclesia* qui n'est point particulière à l'Italie — nous avons vu plus haut quelle était son étendue dans le bassin du Pô —, puisque, comme l'a bien dit Jud, cette « zone de *gesa* avec mi-occlusive sonore... répond au point de vue phonétique au français église : *gesa* et *église* sont sortis du même type roman *eglesia* ¹ ». Quelques pages plus haut, d'ailleurs, il avait déjà précisé son idée en écrivant que « le Midi de la France et l'Italie entière présentaient et présentent en partie aujourd'hui encore pour *ecclesia* une forme dépourvue de la voyelle initiale : *clesia* et *glesia* sont à la base de *chiesa*, haut-italien *gesa*, provençal *gleisa*, tandis que, abstraction faite du domaine picard et wallon, le Nord et le domaine franco-provençal n'en possédant — au point de vue de la voyelle initiale — que des formes refaites sur le latin *ecclesia*, d'où *église* ² ».

Mais c'est qu'*ecclesia* ne se retrouve pas que dans la haute Italie et en France : il faut bien ajouter à ce domaine toute la péninsule ibérique actuelle, avec le port. *igreja*, le cast. *iglesia*, le cat. *eglesia*, que tant Meyer-Lübke ³ que M. Corominas ⁴, pour ne citer que ces auteurs, s'accordent à faire remonter à *ecclesia* pour *ecclesia*, simplification, dit Meyer-Lübke, qui « ist in griechischen Handschriften ebenso häufig zu treffen wie in lateinischen, also vielleicht auf griechische Rechnung zu schreiben ⁵ », alors que Jud, une fois de plus, semble se contenter d'une vue et d'une solution partielles du problème. Quelques années auparavant déjà, en effet, il avait

1. J. Jud, *art. cit.*, p. 59.

2. J. Jud, *art. cit.*, p. 49.

3. W. Meyer-Lübke, *Romanisches etymologisches Wörterbuch*, 3. Aufl., Heidelberg, 1935, p. 253, n° 2823.

4. J. Corominas, *Diccionario crítico etimológico de la lengua castellana*, vol. II, p. 986.

5. W. Meyer-Lübke, *Einführung in das Studium der romanischen Sprachwissenschaft*, 3. Aufl., Heidelberg, 1920, p. 172.

cru pouvoir affirmer qu'*église* paraissait être « une forme plus récente et plus savante que *gleisa*, tandis que le Midi semblait continuer une tradition méditerranéenne plus ancienne », tradition qui aurait consisté en ceci, que *gesa* et *gleisa* représenteraient directement une forme grecque vulgaire $\kappa\lambda\eta\rho\acute{\iota}\alpha$, laquelle aurait été rendue par *clesia* ou par *glesia* de même que $\kappa\rho\acute{\upsilon}\pi\tau\alpha$ a donné tantôt *grotte* et tantôt *crote*. La raison que le savant zuricois allègue pour étayer cette hypothèse est que, si *clesia* peut bien être l'aboutissant normal d'*eclesia*, il n'en est pas de même pour le *gleiza* provençal, puisque dans cette langue on n'a, comme autres exemples de l'aphérèse d'un *e*- initial que *bisbe* et *Lianor*, dont, à tort du reste, il fait un anthroponyme d'origine grecque ¹.

Il ne servirait à rien d'allonger la liste des mots provençaux dans lesquels le *e*- initial est tombé, de remarquer par exemple qu'Anglade cite, en plus de *vesque* et de *gleiza*, *ruca* à côté d'*eruca* < *eruca*, *mina* à côté d'*emina* < *emina*, ainsi que *Lena* pour *Elena* ², et de faire état encore du prov. *busaniè* < *epiphania* ³; la presque totalité de ces formes ayant des étymons grecs, on comprend que M. von Wartburg, au vu encore de leur répartition géographique, ait été amené à conclure qu'il est bien possible que *gesa* et *gleisa* soient dus à une influence grecque directe ⁴. L'objection la plus grave qu'on peut faire à l'hypothèse de Jud concernant l'existence de $\kappa\lambda\eta\rho\acute{\iota}\alpha$ tant dans le nord de l'Italie que dans le sud de la France est qu'elle est trop étriquée, du fait qu'elle ne tient compte ni des faits ibériques, ni surtout des formes anciennes.

En traitant des toponymes français qui remontent à *ecclesia*, M. Vincent déjà a remarqué que dans les cas où l'on dispose de suffisamment de témoignages médiévaux, il résulte de leur comparaison avec les formes modernes en *Gl*- que celles-ci sont relativement récentes : *Glisolles*, dans l'Eure, est appelé *Iglisolles* en 1160, mais déjà *Glisoliae* en 1200; *Griselles* en Côte-d'Or est orthographié *Glisoliis* en 1171, mais *Eglisellae* en 1210; *Griselles* dans le Loiret est dénommé *Egliselles* vers 1350. Ce qui lui fait conclure que l'hypothèse de Jud relative à l'antériorité de *glise* sur *église* a des bases bien fragiles ⁵. Certes, dans les chartes provençales

1. J. Jud, compte rendu de A. Schiaffini, *Intorno al nome...*, in *Romania*, t. XLIX (1923), p. 600.

2. J. Anglade, *Grammaire de l'ancien provençal*, Paris, 1921, p. 115.

3. Voir J. Jud, *art. cit.*, p. 47-48, note 2.

4. *FEW*, III, p. 263.

5. A. Vincent, *Toponymie de la France*, Bruxelles, 1937, p. 330, § 863.

publiées par M. Brunel ne rencontre-t-on guère que *gleia*, *gleisa*, *glisa* ; ce n'est qu'en Limousin qu'apparaissent *egleija* à côté de *gleija* vers 1140, ou *eggleiga* vers 1185 en Périgord ¹, c'est-à-dire dans le nord du domaine d'oc. Tous ces cas sont relativement peu anciens et propres à une zone bien délimitée ; si nous sommes portés à croire que, là, *gleisa* a bien pris la place d'un **eglesia* antérieur, rien ne s'oppose non plus à ce que l'on admette que cette substitution a agi un peu partout en provençal : je n'en veux pour preuve qu'une mention d'un « sancto Nazario... cujus *eglesia* sita est ante kastero Minerba » dans un jugement rendu en 873 en faveur de l'abbaye de Caunes, en Septimanie ².

Hypothèse d'autant plus probable que le passage d'*eclesia* à *eglesia*, puis à *glesia*, est patent dans l'Italie du Nord. Si facile qu'il eût été pour un scribe même peu cultivé d'émender *eclesia* en *ecclesia*, le premier de ces types est fréquent dans les chartes anciennes de cette partie de la péninsule. A Lucques dans la première moitié du VIII^e siècle, on en rencontre des dizaines de cas, que je tire tous de documents originaux : citons en 723 *eclesia*, à côté du reste d'*ecclesia* ; mentionnons encore une charte de 724 qui parle par deux fois de l'« *eclesia* Sancti Petri » ³. Ce même *eclesia* se retrouve à Arezzo très souvent aussi, en 936, 973, 999, 1003, 1011, 1023, 1025 encore ⁴, à Gubbio vers 910, en 931 et jusqu'en 1184 ⁵, à Chiaravalle di Fiastra et aux environs en 1122, 1140, 1141, 1155 ⁶, à Veroli vers 1041, en 1042 et en 1055, et bien souvent plus tard ⁷, comme à Sutri en 954 et en 959 ⁸. Par contre, plus au sud, *eclesia* est absolument exceptionnel : je ne l'ai noté ni à Gaète, ni à Naples, ni à Cava dei Tirreni, et ne puis citer qu'un « *eclesia* in loco Luciniano » et un « case et *eclesia* in ac civitate Vari » à Bari en 1015 ⁹, un « *eclesia* voca-

1. Cl. Brunel, *Les plus anciennes chartes en langue provençale*, Paris, 1926, p. 42 et 214.

2. Cl. Devic et J. Vaissète, *op. cit.*, t. II, Preuves, col. 371.

3. L. Schiaparelli, *op. cit.*, vol. cit., p. 114 et 123.

4. U. Pasqui, *op. cit.*, vol. cit., p. 86, 105, 121, 122, 125, 139, 167 et 172.

5. P. Cenci, *Carte e diplomì di Gubbio dall'anno 900 al 1200*, Perugia, 1915, p. 31, 32 et 184.

6. *Le carte della abbazia di Chiaravalle di Fiastra*, Ancona, 1908, p. 30, 46, 49 et 78.

7. S. Mottironi, *Le carte di S. Erasmo di Veroli (937-1199)*, Roma, 1958, p. 27, 31, 41, 43, 45, 48, 50, 51, etc.

8. P. Fedele, *Carte del monastero dei SS. Cosma e Damiano*, in *Archivio della R. Società romana di storia patria*, vol. XX (1898), p. 500 et 503.

9. Fr. Nitti, *Le pergamene di S. Nicola di Bari. Periodo greco (939-1071)*, in *Codice diplomatico barese*, vol. I, Bari, 1900, p. 26.

bulum sancte Marie » à Barletta dans une charte de 1030 où cette graphie apparaît à deux reprises, ainsi qu'un « *eclesia* sancte Marie ex ipsa civitate Canni » en 1030 et un « *eclesia* sancti Iuliani » en 1035 ¹. Mais, comme en Toscane, *eclesia* est des plus fréquents au nord des Apennins : qu'il me suffise de mentionner, pour Reggio Emilia, les cas de « *eclesie* » en 822, « *eclesie* S. Prosperi » en 882, « dominus Azo... sancte Regiensis *eclesie* episcopus » en 890, « *eclesia* S. Ambrosi de Rivolta » en 898 ², cette graphie n'y étant remplacée par *ecclesia* qu'à partir de l'an mille à peu près, les textes du x^e siècle usant tant d'*eclesia* que d'*ecclesia*. Pour Parme, *eclesia* est attesté, en même temps du reste que son concurrent, en 923 ³. A Asti enfin, il apparaît dans un original de 792, puis en 886, 892, 894, 896 (où il est orthographié *aeclesia*), 897, 916, 937, 940, et 941 ⁴.

Multiplier ces exemples n'aurait du reste aucune utilité, puisque leur signification n'est au fond pas des plus claires, étant donné qu'on peut se demander si *eclesia* n'est pas qu'une simple graphie pour un *ecclesia* dont les scribes auraient négligé de transcrire la double occlusive. Mais si par hasard cette graphie représentait vraiment un *-cl-* en train de passer à *-gl-* ? Pour résoudre ce petit problème, examinons une fois de plus les chartes anciennes. Sans doute le premier exemple dont je puis faire état nous laisse perplexe, étant donné qu'il s'agit d'un « successoris tuis de *eglesie* » à Lucques en l'an 700, qui n'est conservé que dans une copie du xvii^e siècle, et que le même document parle d'une « Cellensis *ecclesie* », où ce mot, dans d'autres copies que nous possédons de cette charte, est rendu par *eglesie*, *eclesie*, *eclesia*. Sans doute le second exemple toscan se rencontre-t-il lui aussi dans une charte de l'an 716 copiée au xvii^e siècle, copie qui mentionne tant l'« *aeglesias* Sancti Andree... una cum *eglesia* Sancti Hierusalem » que « ipsas *aeglesias* Sancti Andree... et Sancti Hierusalem » ⁵. N'empêche que la concordance des graphies dans ces deux transcriptions tend à faire admettre que les formes en *-gl-* figuraient déjà dans les originaux : et cette conclusion se trouve confirmée par le fait

1. Fr. Nitti, *Le pergamene di Barletta. Archivio capitolare (897-1285)*, in *Codice diplomatico barese*, vol. VIII, Bari, 1914, p. 14, 23 et 27.

2. P. Torelli, *Le carte degli archivi reggiani fino al 1050*, Reggio Emilia, 1921, p. 27, 53, 63, 71, etc.

3. G. Drei, *Le carte degli archivi parmensi dei sec. X-XI*, vol. I, 2^a ediz., Parma, 1930, p. 95.

4. F. Gabotto, *Le più antiche carte dello archivio capitolare di Asti*, in *Biblioteca...*, vol. XXVIII, Pinerolo 1904, p. 4, 24, 33, 36, 42, 45, 78, 94, 97 et 102.

5. L. Schiaparelli, *op. cit.*, vol. I. p. 31 et 86.

qu'une charte lucquoise de 724, originale cette fois, a bien, à côté du reste d'*ecclesia* et d'*ecclesia*, l'orthographe « *eglesia* Sancti Petri », de même qu'un autre original, datant de 758, mentionne l'« *eglesia* Sancti Prosperi » d'Antraccoli et le prêtre Magnovirus « qui in ipsa *eglesia* erat ». Forme attestée, au surplus, tant par des documents plus septentrionaux que plus méridionaux, puisqu'en 774 un acte original est « actum ad *eglesia* Sancti Petri in Acilianu » aux alentours de Chiusi d'une part, et que de l'autre nous avons pour la même année à Plaisance la mention de de « l'*eglesia* beati Sancti Petri apostoli qui est fundata in Uersio », c'est-à-dire à Varsi, ce document étant au surplus « actum ad suprascripta sancta *eglesia* ¹ ». Formes d'autant plus intéressantes, pour le dire en passant, qu'alors déjà la graphie *ecclesia* se fait de plus en plus insistante. N'empêche que pour Arezzo il est question de la « beata *eglesia* sancte Flore » en 955, de l'« *eglesia* sancte Flore » en 958 ², de même qu'à Gublio plus tard encore, un document de 1139 remarque que « si filiis Pamphiliini et Lodolfini uoluerint comuniter facere *eglesiam*..., ego do tantum de mea porcione in ipso kastro in quo decenter positus locare *eglesiam* », et qu'une charte de 1154 parle par deux fois de l'« *eglesie* sancti Mariani ³ ». Ajoutons encore, pour le nord de l'Italie, un « Petrus diaconus sancte raven. *eglesie* » à Ravenne en 844 ⁴, une « *aeglesia*... que est edificata in onore sancti Michaeli » voisinant avec trois cas d'*ecclesia* à Asti en 892, et un « domnus Audas episcopus sancte Marie astensem *eglesie* » dans la même ville en 924 ⁵. On pourrait avoir le sentiment, en examinant ces mentions, qu'en Ombrie, en Toscane, en Émilie, *eglesia* est aussi ancien que *basilica*. Prenons garde cependant que ce n'est là qu'un trompe-l'œil : car s'il est vrai que les deux mots figurent dans des chartes presque contemporaines, il est vrai encore que *basilica* était déjà presque à bout de souffle, tandis qu'*ecclesia* était en pleine vigueur.

Si rares que soient ces cas d'*eglesia* — je n'ai pas cru devoir multiplier mes recherches sur ce point — il n'en est pas moins vrai qu'ils attestent la présence de cette forme de Chiusi à Asti, c'est-à-dire pratiquement sur tout le domaine où nous avons constaté l'existence de *ecclesia*. Il s'ensuivrait donc, si je ne me leurre, que cette graphie prouve bien que les formes avec

1. L. Schiaparelli, *op. cit.*, vol. cit., p. 123 ; vol. II, p. 11, 421 et 426.

2. U. Pasqui, *op. cit.*, vol. cit., p. 93 et 94.

3. P. Cenci, *op. cit.*, p. 134 et 183.

4. M. Fantuzzi, *Monumenti ravennati de' secoli di mezzo*, t. I, Venezia 1801, p. 87.

5. F. Gabotto, *Le più antiche carte dello archivio capitolare di Asti*, p. 34 et 80.

-cl- ne sont pas de pures graphies, mais qu'au contraire elles rendent la prononciation vulgaire du mot. Il s'ensuit encore — et voici qui est plus important — que le *gesa* haut-italien actuel, de même que les formes alpines *glezia*, *dlizia* et autres qui s'y rattachent, n'ont nullement *clesia* comme base, mais tout simplement *e]clesia*. Ce qui veut dire que, si précieux que soient les renseignements fournis par les enquêteurs de l'*AIS*, ces renseignements sont incomplets, puisqu'il manque à la chaîne des types qui nous intéressent un anneau, celui qui correspond à l'*eglesia*, dont la vitalité nous est attestée par le témoignage des documents médiévaux, lesquels démontrent que l'aire latérale *basilica* a été immédiatement suivi par un *eglesia* dont l'Italie n'a conservé que des formes aphérétiques forcément secondaires. Mais cet *eclesia*, par contre, se retrouve en France qui, si elle n'a plus de traces de *basilica* que dans la toponymie et le latin du haut moyen âge, a maintenu *église* dans toute sa partie septentrionale, tandis que le *gleiza* du Midi, région plus novatrice, se conjoint avec le domaine du *gesa* italien.

La preuve que le *gleiza* provençal ne peut être antérieur à *église* nous est administrée une fois de plus par la géographie linguistique. En effet, l'Italie septentrionale ayant connu anciennement *eglesia*, la France du Nord ayant encore *église*, la péninsule ibérique usant elle aussi de formes remontant à *eclesia*, l'aire *gleiza-gesa* se présente à nous comme une aire novatrice, et non archaïsante. Inutile de nous étendre sur les mentions anciennes d'*eclesia* en espagnol et en portugais, par conséquent, puisque ces langues disent encore *iglesia*, *igreja*. Notons seulement que si les cas d'*eclesia* sont la règle au IX^e siècle ¹, ils sont plutôt rares par la suite, où *ecclesia* s'est imposé au latin des scribes. Mais *eglesia*, lui, se rencontre dès le début du X^e siècle. Pour l'Espagne, M. Corominas cite, d'après Oelschläger, un premier cas d'*eglesia*, en 921 ² : il s'agit sans doute d'un exemple provenant d'une charte de Sahagún relevé également par M. Menéndez Pidal, qui y ajoute entre autres *eglesie*, *eglesiasticos* en 922, *eglesia*, *eglesiastico* en 949, et *eglesia* en 950 à Covarrubias ³. Il est probable du reste que cette forme est antérieure au début du IX^e siècle, puisque ce savant remarque qu'*eglesia* figure déjà dans un écrit d'Evancio, auteur tolédan du VIII^e siècle, écrit dont nous possédons un manuscrit contem-

1. Voir par exemple A. C. Floriano, *op. cit.*, vol. I, p. 67, 119, 148 et 211.

2. J. Corominas, *op. cit.*, vol. II, p. 986.

3. R. Menéndez Pidal, *Orígenes...*, édit. cit., p. 243 et 249.

porain ¹. Ajoutons seulement qu'à Oviedo au x^e siècle notre forme apparaît plus d'une fois, en 978, en 990, en 1046 ². Pour le Portugal, *eglesia* est attesté dès la même époque, et même un peu antérieurement, puisque, à la date de 922, nous avons un « *eglesia* in uilla quos uocitant *Eglesiola* » doublement intéressant du fait qu'à côté de la graphie avec -gl- il prouve qu'*Eglesiola* était déjà toponyme, et qu'une charte originale de 915 parle d'une « *eglesia Sancti Salvatoris* », *eglesie*, *eglesia* réapparaissant dans le contexte ³.

Une dernière observation, au sujet cette fois de *glise*, correspondant septentrional, a-t-on dit, du *gleiza* provençal. Nous savons que Jud a remarqué que « abstraction faite du domaine picard et wallon ... le Nord et le francoprovençal ne possèdent — au point de vue de la voyelle initiale — que des formes refaites sur le latin *ecclesia*, d'où *église* ⁴ ». « *Église*, insiste-t-il plus loin, paraît une forme plus récente et plus savante que *gleisa* », cela parce « que c'est le Nord qui est novateur », et que « la raison semble en être que les parlers du Nord reflètent une phase plus récente de la langue spécifiquement chrétienne ⁵ ». Et plus loin enfin, insistant cette fois sur les traits caractéristiques du nord-est de la France et de la Wallonie, il observe que les « anciens textes picards et wallons offrent, à côté de la forme littéraire *église*, de nombreux exemples de la forme abrégée *glise*, qui se retrouve... dans tout le midi de la France ⁶. Observation partiellement exacte, comme nous le verrons, mais dont j'avoue ne point comprendre le sens ni la portée. La conclusion logique, en effet, devrait en être que *glise* étant attesté au Nord et *gleiza* dans tout le Midi, nous serions en présence de deux aires latérales qui n'en auraient fait qu'une à une époque ancienne; ce qui reviendrait à dire que la Gaule tout entière a dû connaître *glise* avant *église*, et que cette dernière forme est un néoplasme. Conclusion que Jud se garde bien de tirer, puisqu'elle s'oppose directement à son idée que c'est le Nord qui a innové, et le Midi qui a conservé. Il n'y a donc qu'à reprendre les données mêmes du problème. Le savant zuricois ne fournissant aucun indice concernant la vitalité de *glise* dans le nord de la France, recourons au *FEW* qui, sous

1. R. Menéndez Pidal, *op. cit.*, p. 253.

2. L. Serrano, *Cartulario de San Vicente de Oviedo*, Madrid, 1929, p. 19, 21, 24 et 46.

3. *Portugaliae Monumenta Historica*, vol. cit., p. 17 et 14.

4. J. Jud, *art. cit.*, p. 49.

5. J. Jud, *art. cit.*, p. 50.

6. J. Jud, *art. cit.*, p. 52.

l'en-tête *ecclesia*, enregistre l'ancien namurois *glise*, ainsi que l'afr. *glise*, qui apparaît chez Chrétien de Troyes, dans les romans de l'*Esoufle*, de *Guillaume de Palerne*, de *Cristal et Clarie*, de même que dans *Huon de Bordeaux*. Effectivement, Wilmotte a noté *glise*, en 1257 et en 1285 dans des textes namurois¹; j'ajouterais que dans des pièces justificatives qui suivent un article antérieur relatif à la langue ancienne de la région située au sud de Liège, nous trouvons *glise* en 1234 et en 1348². Mais ce sont surtout les textes littéraires qui présentent plus d'intérêt. Dans l'*Esoufle*, en effet, *glise* apparaît une fois (vers 2497), de même du reste qu'*eglise* (vers 8215): toutefois, le mot le plus fréquent dans ce texte pour «église» est *moustier*, *mostier*, que je n'ai pas rencontré moins de huit fois (vers 215, 564, 3321, 3562, 6221, 8844 et 8912)³. Dans *Guillaume de Palerne*, deux *glise* (vers 8857 et 8897) et quatre *eglise*, dont deux dans le composé «sainte *eglise*» (vers 2434, 3444, 9035 et 9619), mais aussi deux *moustier* (vers 3444 et 8858), exemples suivis au vers qui vient après, l'un d'*eglise* et l'autre de *glise*⁴. Dans *Cristal et Clarie*, je n'ai relevé qu'un *glise* (vers 467), mais par contre huit *mostier* (vers 1271, 1955, 2517, 4505, 4645, 4981, 5749, 8139)⁵. Dans *Huon de Bordeaux* «sainte *glise*» apparaît trois fois (p. 7, 13 et 18), mais lorsqu'il s'agit d'exprimer l'idée d'«église» le poète emploie *mostier* lui aussi (p. 45, 47, 50, 58, 74, 75 et 259)⁶. Dans le *Perceval*, j'ai noté trois *eglise*, *yglise* (vers 26, 568 et 594), *glise* ne figurant que dans quelques variantes (vers 568, 596 et 2963), tandis que *mostier*, dont Foerster ne signale qu'un exemple dans son *Wörterbuch*⁷, est utilisé au moins cinq fois dans ce seul roman, aux vers 568, 594, 596, 659 et 6222⁸. Qu'est-ce à dire, sinon que pour ces

1. M. Wilmotte, *Études de dialectologie wallonne. III. — La région namuroise*, in *Romania*, 19^e année (1890), p. 77.

2. M. Wilmotte, *art. cit.*, II. — *La région au sud de Liège*, in *Romania*, 18^e année (1889), p. 221 et 222.

3. *L'Esoufle*. Roman d'aventure, p. p. H. Michelant et P. Meyer, Société des anciens textes, Paris, 1894.

4. *Guillaume de Palerne*, p. p. H. Michelant, Société des anciens textes, Paris, 1876.

5. *Cristal und Clarie*. Altfranzösisches Abenteuerroman des XIII. Jahrhunderts herausgegeben von Dr H. Breuer, *Gesellschaft für romanische Literatur*, Bd. 36, Dresden, 1915.

6. *Huon de Bordeaux*. Chanson de geste p. p. F. Guessard et C. Grandmaison, Les anciens poètes de la France, Paris, 1840.

7. W. Foerster, *Wörterbuch zu Kristian von Troyes' sämtlichen Werken*, 2. Aufl., Halle-Saale, 1933, p. 100; cf. p. 134.

8. *Der Percevalroman (Li contes del Graal)*, herausg. von A. Hilka, in *Christian von Troyes sämtliche erhaltene Werke* herausg. von W. Foerster, 5. Bd, Halle (Saale), 1932.

différents auteurs le mot usuel pour « église » était *moustier*, bien qu'ils eussent connu également *église*, et *glise* dans certains cas particuliers. Les rares mentions namuroises et liégeoises ne semblent donc pas des restes d'un usage ancien, mais des formes aphérétiques récentes qui ont fait long feu. En réalité, si dans cette région de la Romania il y a eu lutte entre deux mots désignant l'« église », ç'a été entre *église* et *moustier* ¹, et non entre *glise* et *église*. Ce qui n'empêche pas que ce mot, avec son -gl- conservé, ne soit demi-savant.

*
* *

Nous arrivons à la fin de notre exposé. Jusqu'à maintenant, ce n'est que fortuitement que nous avons eu affaire à la moitié sud de l'Italie, lorsque nous y avons constaté l'absence presque totale, sinon totale, de *basilica*, ou bien la présence sporadique et relativement récente d'*ecclesia* dans quelques rares chartes pouillaises. Mais il serait peut-être exagéré de conclure du fait que ces mots n'apparaissent jamais ou presque jamais dans les chartes méridionales, qu'ils ont été parfaitement inconnus au sud de Rome. S'il est exact que, selon l'index des *Inscriptiones latinae christianae veteres* de Diehl, *basilica* est attesté surtout à Rome et aux alentours, à Ostie, à Ferentinum, puis plus au nord à Gubbio, Padoue, Milan, Ivree, puis en Gaule à Arles, Vienne, Béziers, Trèves, puis en Espagne et en Afrique ², ce recueil signale au moins le mot à Pozzuoli ³. D'autre part nous avons déjà relevé le fait qu'en Campanie et en Calabre des formes comme *gyezya* témoigneraient selon M. Rohlf s en faveur d'une influence septentrionale. Mais, cela dit, il n'en reste pas moins qu'*ecclesia* a dû s'imposer, et s'imposer massivement à la partie méridionale de l'Italie, et très tôt. Ainsi en est-il encore en Sardaigne, où à côté du seul exemple de *basilica* que j'ai pu y trouver, *ecclesia* est à la base tant des formes anciennes que des formes dialectales modernes qu'on y a relevées ⁴. Dans une charte de 1021 déjà, charte conservée par une simple copie, il est question de l'« *ecclesiae Sanctae Mariae de Canovaria* » ; une confirmation de donation, en date de 1089, mentionne l'« *ecclesiam* s.

1. P. Aebischer, *La christianisation du Valais à la lumière de quelques faits linguistiques*, in *Vallesia*, XVII (1962), p. 196-199.

2. E. Diehl, *Inscriptiones latinae christianae veteres*, vol. III, Berolini, 1931, p. 322-323.

3. E. Diehl, *op. cit.*, vol. I, Berolini, 1925, p. 351 ; cf. *CIL* X 3310/11.

4. M.-L. Wagner, *Dizionario etimologico sardo*, vol. I, Heidelberg, 1960, p. 403.

Georgii de Decimo, et *ecclesiam* s. Genesii » ; un acte de la même année a trait à l'« *ecclesiam* sancti Saturnini », à l'« *ecclesiam* sanctae Mariae ... quae est in Palma, et *ecclesiam* sancti Vincenti de Sigbene, et *ecclesiam* sanctae Mariae de Arco, et *ecclesiam* sancti Eliae de Monte ¹ ». Sans doute sont-ce là des cas tirés de documents d'une ancienneté toute relative, qui ont pu user d'une forme savante. Mais si nous remarquons que le condaghe de S. Nicola di Trullas ne connaît que les graphies *ecclesia*, *clesia*, *cclesia*, que celui de S. Pietro di Siki a toujours *eclesia*, *clesia*, que *clesia*, *ecclesia* sont courant dans le condaghe de S. Maria di Bonacardo, et que seul le condaghe de S. Michele di Salvenor use de *yglesia* ², nous serons portés à admettre, après M.-L. Wagner, M. Battisti ³ et M. von Wartburg ⁴, que le *krèsia* sarde actuel et ses parallèles représentent bien *ecclesia*, qui aurait sans doute remplacé directement le *basilica* primitif, et qui n'aurait connu que sur certains points l'influence des parlers de la moitié septentrionale de la péninsule, et de l'ancien toscan en particulier.

Il est donc permis d'affirmer, bref, que si le problème des dénominations de l'« église » est complexe dans l'Italie du Nord, il est relativement simple dans celle du Sud. Sous l'influence directe de Rome sans doute — Mgr Lanzoni a remarqué que « da molteplici indizi si raccoglie che il centro principale dell'irradiazione e propagazione del cristianesimo in Italia e nelle isole italiane fu la chiesa romana », et que « si ha l'impressione che il cristianesimo siasi diramato da Roma nelle province d'Italia per mezzo delle grandi vie militari e commerciali ⁵ », ce qui est on ne peut plus naturel —, mais sans doute aussi sous l'influence des multiples points d'appui, linguistiques, commerciaux, politiques que le grec y possédait, le sud de la péninsule avait choisi, pour dire « église », *ecclesia* de préférence à tout autre mot, et s'était tenu à ce choix.

Mais, fort de l'appui que lui donnaient Rome et tout son hinterland méridional, il est évident qu'*ecclesia* devait s'étendre vers le nord aussi. La preuve de cet avancement, c'est la géographie linguistique qui nous la fournit, certes : mais l'examen des textes anciens peut seul fixer quelques dates au moins approximatives. Tandis en effet que pour Arezzo

1. *Historiae Patriae Monumenta, Codex diplomaticus Sardiniae*, t. I, p. 148, 160 et 161.

2. M. T. Atzori, *Glossario di sardo antico*, Parma, s. d., p. 145-146.

3. C. Battisti, G. Alessio, *DEI*, vol. II, p. 898.

4. *FEW*, III, p. 263.

5. Mons. Fr. Lanzoni, *Le diocesi d'Italia dalle origini al principio del secolo VII*, vol. II, in *Studi e Testi*, 35, Faenza, 1927, p. 1082.

nous avons noté les graphies *eclesia* en 936 et *eglesia* peu après, en 955 et 958, voici qu'apparaît dans cette ville « Petrus aba et custor de *clesia* ssanta Flore » par deux fois, en 969 et en 973 ¹. Et que ce *clesia* témoigne en faveur du type *chiesa*, voilà ce que confirme, pour la région de Chiaravalle di Fiastra, un « omnia que a ise *clesie* pertinet » voisinant avec « issa *eclesi* » et « *eclesia* » en 1140 ².

L'ennui est que de semblables graphies sont plus que rares dans les chartes latines, où pullulent d'autre part les cas d'*ecclesia* qui nous sont inutiles, puisqu'ils représentent le mot savant, la forme connue de tous les scribes, et qu'ils ne sont nullement un calque fidèle de celle qu'employait le langage quotidien. Impossible donc de s'appuyer, pour étudier l'offensive d'*ecclesia* vers le nord, sur d'autres témoignages que ceux que nous apportent les textes, littéraires ou non, écrits en langue vulgaire. Bornons-nous aux indications fournies par la *Crestomazia* de Monaci, indications peu nombreuses, sans doute, mais suffisantes pour tenter une esquisse de la situation telle qu'elle se présentait aux alentours du XIII^e siècle. Notons d'abord, pour commencer cette fois par la Sardaigne, que cette île, au début du XIII^e siècle, a *clesia*, mais *eclethia* dans une charte de 1173 provenant de la Gallura ³ : formes qui correspondent exactement à celles qu'on rencontre alors en Toscane, où à Montieri (Grosseto) on a *eclesia* en 1219, puis *ecchesie* à Pise en 1264, suivi de *clesia* dans cette même ville en 1279 et de *kiesa* dans le testament de Beatrice da Capraia en 1278 ⁴. Type *clesia* qui d'autre part est attesté à Fabriano en 1186, tandis que les formes à initiale palatalisée apparaissent à Fondi avec *cesa* au XII^e siècle déjà, et *chyesa* à Maddaloni au début du XIV^e ⁵. Quant aux formes avec *gl-*, elles avaient déjà disparu de la région au sud des Apennins antérieurement aux premières années du XIII^e siècle : ce n'est qu'à Bologne qu'alors, puis en 1284, on trouve *glexia*, auquel il faut évidemment joindre un *ghiexia* de la fin de ce siècle, ainsi que, pour le nord de la plaine padane, *gesia* chez Bonvesin da la Riva et *giesa* à Bergame, dans un texte datant probablement du XIII^e siècle lui aussi ⁶.

1. U. Pasqui, *op. cit.*, p. 102 et 105.

2. *Le carte della abbazia di Chiaravalle di Fiastra*, Ancona, 1908, p. 46.

3. E. Monaci, *Crestomazia italiana dei primi secoli*, nuova ediz. riveduta e aumentata per cura di F. Arese, Roma, etc., 1955, p. 11, 28 et 19.

4. E. Monaci, *op. cit.*, p. 48, 204, 406 et 403.

5. E. Monaci, *op. cit.*, p. 20, 27 et 475.

6. E. Monaci, *op. cit.*, p. 57, 409, 467 et 421.

*
* *

Si donc nous conjugons les renseignements fournis par les chartes et ceux rassemblés plus haut, il en ressort clairement qu'*eclesia*, que nous avons rencontré plus d'une fois en Toscane au VIII^e siècle, en avait déjà été évincé au plus tard au XII^e par *ecclesia*, mais que ce type, à cette dernière date, n'avait pas encore franchi les Apennins, puisque tant l'Émilie que la Lombardie disaient *glexia*, *giesa*, *gesia*. Des dépouillements plus étendus et plus poussés permettraient sans aucun doute une étude plus précise du lent recul de *gesa*, de la lente offensive de *chiesa* dans l'Italie septentrionale ; sans aucun doute aussi, ils ne modifieraient guère ce que nous savons sur l'ensemble du processus de superposition des trois types étudiés, *basilica*, *eclesia* et *ecclesia*.

Types qui tous trois sont incontestablement de provenance romaine. C'est de Rome, capitale politique et capitale religieuse, qu'ils sont partis, l'un suivant l'autre, avec des formes diverses, à la conquête de la moitié nord de l'Italie, des provinces orientales de l'Empire, de la Gaule et de l'Espagne. Si l'on peut tenir pour probable qu'à l'époque de Dioclétien déjà *basilica* est attesté dans des textes, et qu'*eclesia* l'est peu après, il est difficile à mon avis de ne pas devoir admettre que dans la pratique journalière les deux mots sont contemporains. Le vocabulaire chrétien, en ce début du IV^e siècle, disposait donc de deux mots (qui en faisaient trois, puisque à *basilica* s'opposait et *ecclesia*, et sa forme plus populaire *eclesia*) pour dire « église », *templum* étant handicapé par un emploi antérieur, *dominicum* n'ayant jamais réussi à s'imposer. C'est dire qu'à Rome on était alors en présence d'un complexe lexical assez semblable à celui que l'on constate en France au moyen âge, avec la présence simultanée d'*église* et de *moustier*. J'ai étudié récemment ces deux mots dans quelques textes littéraires anciens, la *Vie de saint Alexis*, la *Chanson de Roland*, le *Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople*, plus le roman arthurien de l'*Atre périlleux*¹ ; plus haut, à propos de *glise*, j'ai procédé à un examen semblable qui a porté sur divers romans et sur *Huon de Bordeaux* : dans les deux cas le résultat de ces recherches est pratiquement le même, puisqu'il tend à montrer que non seulement *église* et *moustier* vivaient côte à côte en France aux XI^e-XIII^e siècles, mais qu'il paraît y

1. P. Aebischer, *art. cit.*, p. 197-199.

avoir eu, au moins en anglo-normand et, ajouterais-je, dans d'autres provinces linguistiques du Nord, une nette prédominance de *moustier* sur son concurrent. Il s'ensuit que, si les données de l'*ALF* prouvent qu'aujourd'hui *église* s'est imposé presque partout et que seule la partie nord-orientale a conservé *moustier*, nous avons là un fait relativement récent, qui a sa raison d'être et son explication dans un état de choses beaucoup plus ancien. « La coexistence de *moustier* et d'*église* sur territoire de langue française, (ai-je écrit, peut se comparer à une véritable émulsion, dont les éléments ont fini par se séparer, sur la plus grande partie de ce territoire, grâce à une influence savante : si *moutier* y a retrouvé son sens primitif de « monastère », c'est qu'il y a été ramené par les autorités ecclésiastiques, intervention qui n'a pas eu lieu dans l'Est, dans les Trois-Évêchés et la Franche-Comté, dont dépendait l'évêché de Lausanne. Tous territoires qui, s'ils appartenaient à l'aire linguistique française, étaient cependant moins soumis, du fait de leur statut politique et religieux, aux remous lexicographiques qui agitaient le royaume de France ¹ ».

Phénomène analogue, au moins dans ses grandes lignes, que celui de la coexistence de *basilica* et d'*ecclesia-ecclesia* en Italie et ailleurs. Alors que selon toute probabilité le Sud adoptait l'*ecclesia* savant dès la fondation des premières églises, le Nord, lui, faisait choix de *basilica* qui, en deux siècles au plus, s'imposa à toute cette partie de l'Empire qui parlait latin, de la lointaine Dacie à la Rhétie, de Rome à travers le nord de l'Italie jusqu'à la Province et jusqu'aux limites septentrionales de la Gaule, ainsi encore qu'en Espagne. Mais dans les siècles qui suivirent deux faits agirent de tout leur poids sur ce vaste domaine de *basilica* : un fait historique, les invasions slaves, et un fait lexicographique, l'offensive d'*ecclesia*. C'est au VI^e siècle, en effet, que les Slaves se précipitèrent sur l'Empire byzantin ; c'est à partir de cette date — alors que partout, au nord de Rome, l'« église » était encore dénommée *basilica* — que les colons parlant latin de la Mésie et de la Dacie vécurent séparés du reste de la Romania, aux innovations lexicales de laquelle ils ne purent plus participer : ils conservèrent donc leur *basilica*, qui fut d'autant plus isolé du gros de son domaine qu'au moment où les Slaves des Balkans furent christianisés, ils adoptèrent pour désigner l'« église » le mot grec *κυρι(α)κή*, qui devint **kirika* chez eux et chez les Germains, ce *κυρι(α)κή* étant, selon Skok, un

1. P. Aebischer, *art. cit.*, p. 199.

calque linguistique de l'hébreu *bêt adonai* ¹, « maison du Seigneur ». Et si la Rhétie se montra aussi conservatrice que le latin d'Orient, c'est là encore le résultat de causes historiques : fait d'abord qu'elle passa en l'an 538 sous la domination franque, fait surtout qu'en 843 — alors qu'à Milan *eclesia* n'avait pas réussi à remplacer définitivement *basilica* — l'évêché de Coire fut détaché de l'église métropolitaine milanaise et soumis à l'autorité de l'évêché de Mayence. Ajoutons enfin qu'en deçà de la zone slave une autre région linguistiquement isolée, et sur laquelle les informations sont rares malheureusement, paraît avoir gardé plus ou moins longtemps *basilica* : la côte dalmate où, à Dubrovnik et à Veglia, dit Bartoli ², *ecclesia* n'est parvenu que tard. Zone côtière qui n'a jamais compris l'Albanie, car si l'on a voulu rattacher l'albanais *bjeshkë* à *basilica*, cette hypothèse, que l'on retrouve jusque dans des ouvrages récents, est désormais abandonnée ³, le seul mot que possède cette langue pour dire « église » étant *qishë*, qui représente un *ecclesia* dû sans doute à l'influence de l'Italie du Sud. Toutes ces considérations historiques, relatives aux trois domaines excentriques de *basilica* que constituent ou constituaient l'actuelle Roumanie, la Rhétie et la Dalmatie nous aident à comprendre pourquoi l'offensive d'*eclesia*, si puissante qu'elle ait été, n'a pu s'étendre au domaine entier de *basilica*, domaine dont il est resté d'importants lambeaux aux extrémités nord et est des terres latinisées et christianisées ⁴.

Mais *eclesia* qui, s'il était parvenu jusqu'aux Alpes centrales sans pourtant les franchir, s'était par contre largement étalé en Gaule et en Espagne, passant à travers les Alpes Graies et Cottiennes, abordant peut-être la Provence et la Tarragonaise par mer, ne jouit pas longtemps de sa suprématie. Forme populaire qui s'était substituée à un autre mot

1. P. Skok, *La terminologie chrétienne en slave : l'église, les prêtres et les fidèles*, in *Revue des études slaves*, t. VII (1927), p. 178 ; cf. le même, *Fremde Deklination in slav. Lehnwörtern*, in *Zeitschrift für slavische Philologie*, vol. II (1935), p. 399, et sur *κρησάκον* P. Kretschmer, *Wortgeschichtliche miscellen. I. Kirche, dom, münster*, in *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, vol. XXXIX (1904), p. 542.

2. M. Bartoli, *Le tre basolche* ..., p. 428.

3. Ce qui s'imposait d'autant plus que *bjeshkë* signifie « terrain boisé, pâturage de haute montagne », cf. G. Meyer, *Etymologisches Wörterbuch der albanesischen Sprache*, Strassburg, 1891, p. 58. Tout récemment encore, M. E. Çabej, *Zur Charakteristik der lateinischen Lehnwörter im Albanischen*, in *Revue de linguistique*, t. VII (1962), p. 191, a rangé *basilica* : *bjeshkë* parmi les rapprochements manquant totalement de vraisemblance.

4. G. Meyer, *op. cit.*, p. 228 ; cf. E. Çabej, *art. cit.*, p. 174 et surtout 178, où il cite également la forme *klishë*, et semblerait admettre une base *ecclesia* plutôt qu'*ecclesia*.

populaire, il fut battu en brèche par le mot savant *ecclesia*, omniprésent depuis des siècles, depuis des siècles concurrent de *basilica* et d'*eclesia* sur les inscriptions et dans les textes, des bouches du Danube aux rives du Douro, de Rome aux confins de la Germanie. Et pourtant, quelque massif qu'ait été le domaine sur lequel il régnait dans le sud de l'Italie, quelque appui qu'il ait sans doute obtenu des milieux dirigeants de Rome et d'ailleurs, *ecclesia* n'a pu guère s'affirmer que dans la seule péninsule, réussissant tout au plus à débarquer en Sardaigne et en Albanie. Sans doute ce mot n'est-il pas à bout de souffle ; il n'est pas dit, si tant est que les dialectes septentrionaux ne meurent pas avant, qu'il n'arrive pas à évincer complètement *gesa* de la plaine padane : mais il est improbable qu'il puisse jamais prendre pied en France ou en Espagne, et plus improbable encore qu'il réussisse à se substituer au *biserică* roumain et au *baselgia* grison, qui tous deux sont des frères décidément séparés. Si standardisée que puisse donc devenir la dénomination de l'« église » en Italie, il restera toujours, au-delà des Alpes et des Pyrénées, la vaste zone d'*eclesia*, comme il restera toujours l'aire plus restreinte, mais tenacement conservatrice, de *basilica*, pour démontrer à qui veut comprendre combien ont été complexes et durables les luttes qui mirent aux prises les mots désignant l'« église ».

Paul AEBISCHER.